



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent du patrimoine canadien

CHPC



NUMÉRO 034



2^e SESSION



39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 5 juin 2008

—
Président

M. Gary Schellenberger

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent du patrimoine canadien

Le jeudi 5 juin 2008

•(1530)

[Traduction]

Le président (M. Gary Schellenberger (Perth—Wellington, PCC)): Je vous souhaite la bienvenue. C'est la 34^e séance du Comité permanent du patrimoine canadien qui, conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, porte sur une étude sur le démantèlement de l'Orchestre radiophonique de CBC/Radio-Canada, l'engagement de CBC/Radio-Canada en faveur de la musique classique et les changements à la chaîne Radio 2 de CBC.

Je souhaite la bienvenue aux témoins. Nous accueillons aujourd'hui Richard Flohil, Richard A. Hornsby, Howard P. Knopf, Ian Menzies, Joan Pierre, Ingrid Whyte et Geoff Kulawick.

Bienvenue à tous. Après vos exposés, nous aurons trois tours de table. À la fin de ces tours de table, nous suspendrons brièvement la séance pour faire le bilan de cette série de séances.

Vous avez la parole, monsieur Flohil.

M. Richard Flohil (à titre personnel): Merci beaucoup.

Je m'excuse pour ma voix. J'ai pris un vol d'Air Canada et ça vient avec le rhume réglemентаire.

Je m'appelle Richard Flohil. Je travaille dans l'industrie de la musique canadienne depuis avant même qu'il n'en existe une. Je suis publiciste, promoteur de concerts, parolier et éditeur et mon CV, qui est beaucoup trop long, inclut des épisodes comme directeur artistique de festivals de musique folk, de musique de jazz, de musique du monde et de blues.

J'ai été pendant 20 ans éditeur d'une revue appelée *Canadian Composer/Compositeur canadien*. J'ai été cofondateur de *The Record*, une revue spécialisée qui a duré 17 ans. Jusqu'à tout récemment, j'étais éditeur de *Applaud!*, une revue ayant pour objet de faire la promotion de la musique canadienne à l'étranger.

Je suis avant tout publiciste. Mes clients incluent Loreena McKennitt depuis environ 22 ans, The Downchild Blues Band, depuis plus de 30 ans, le regretté Jeff Healey et divers autres artistes plus récents comme Serena Ryder, Roxanne Potvin, Justin Rutledge, Shakura S'Aida et Paul Reddick — ainsi qu'une dynamique maison de disques indépendante de musique traditionnelle, Stony Plain.

La chaîne radio de CBC a toujours appuyé tous les artistes avec lesquels je travaille, et je lui en suis très reconnaissant.

Je veux davantage, pour mes artistes et leurs contemporains, et pour moi, en qualité d'auditeur.

Si vous voulez me pardonner ma franchise, je crains que vous ne vous engagiez sur un terrain glissant. Je pourrais me tromper, mais je ne me souviens pas qu'un comité parlementaire ait jamais tenté d'aller au fond des choses en ce qui concerne la programmation radio. CBC est censée être indépendante du gouvernement; je pense qu'avec l'appui de l'opposition, le gouvernement devrait décider d'augmenter le budget annuel de CBC/Radio-Canada, le garantir

pour les prochaines années et se tenir à l'écart pour laisser notre radiodiffuseur national remplir son mandat.

Le comité examine deux choses: la décision de CBC/Radio-Canada de supprimer l'Orchestre radiophonique de Vancouver et les changements proposés à la programmation sur la chaîne Radio 2.

L'Orchestre radiophonique de Vancouver aurait dû être supprimé depuis des années. Peu importe son coût — et j'ai entendu des chiffres allant de 400 000 \$ à 700 000 \$ par an —, il est excessif, surtout si l'on tient compte du nombre extrêmement limité de concerts qu'il donne. En termes de rendement, le maintien de cet orchestre est injustifiable.

CBC/Radio-Canada peut — et, en fait, devrait, et c'est ce que j'espère — utiliser les fonds pour présenter une gamme de musiques beaucoup plus large aux Canadiens de toutes les régions du pays.

Radio 2 est un bon point de départ. Vous avez certainement entendu des chiffres dénonçant la taille minuscule de l'audience de Radio 2 au cours des dernières années et vous savez sans doute que cette audience prend rapidement de l'âge et est littéralement en train de disparaître. Étant donné que j'ai 73 ans, je regrette de ne pas pouvoir — du moins plus pour très longtemps — profiter de la programmation musicale variée et éclectique promise par Radio 2; j'espère qu'elle offrira cette programmation, quelles que puissent être les recommandations de ce comité.

La communauté de la musique classique est résolue et est très organisée. Elle a de bons publicistes et elle peut faire — et a d'ailleurs fait — tout un tapage pour s'opposer à des changements dans la programmation de Radio 2. Hélas, elle a pratiquement cette chaîne nationale de radio pour elle seule depuis des décennies. On lui fait savoir maintenant qu'elle doit partager ses richesses et elle en a ras le bol.

Un grand nombre de ces protestataires se basent, je présume, sur la conviction bien ancrée que la musique dite « classique » — qu'elle soit orchestrale, chorale ou qu'il s'agisse de musique de chambre ou encore de nouvelle musique électronique — est à certains égards intrinsèquement supérieure aux autres formes de musique. C'est ridicule!

Le plus grand musicien du XX^e siècle, Louis Armstrong, a proclamé, dans sa sagesse, qu'il n'existait que deux sortes de musique: la bonne et la mauvaise.

C'est ce que je pense, moi aussi. Radio 2 doit représenter la meilleure de toutes les sortes de musiques que font des musiciens, des compositeurs et des paroliers canadiens. Ça inclut la musique classique, mais ça inclut aussi différents types de jazz, de musiques populaires intelligentes, la musique du monde qui reflète la nature multiculturelle de notre pays, la musique autochtone, divers types de musique folk — peu importe ce qu'on entend par là —, la meilleure musique de danse électronique, le blues, la musique alternative et la musique country ainsi que la musique pop expérimentale qui a en fait une place tard dans la soirée sur Radio 2, après que tous les amateurs de musique classique soient allés se coucher.

• (1535)

Peu important les problèmes auxquels l'industrie musicale canadienne est actuellement confrontée, on ne remarque aucune diminution d'intérêt pour la musique comme telle.

Par conséquent, comment les artistes, les nouveaux tout autant que ceux qui ont de l'expérience, peuvent-ils se faire un public? Par les interprétations en direct, naturellement, mais surtout par le biais de la radio. J'estime toutefois, au jugé, que les stations radio commerciales passent moins de 1 p. 100 de la musique canadienne disponible. Elles passent et repassent la musique d'une poignée d'artistes de divers types. CBC/Radio-Canada n'est alors que la seule possibilité pour des centaines d'artistes canadiens dont la musique ne répond pas aux dictats commerciaux rigides des stations radio privées.

Radio 2 offre à des artistes de dizaines d'autres genres la possibilité d'être écoutés à l'échelle nationale, sur disque ou en direct de leur localité, et ce sera surtout le cas lorsque l'albatros qu'est l'orchestre radiophonique aura été supprimé.

Les changements à la chaîne Radio 2 arrivent des années trop tard; par conséquent, il ne faut pas laisser à la petite clique bruyante de musiciens, de compositeurs et d'amateurs de musique qui ne veulent pas partager leur carré de sable l'occasion de compromettre la tentative de la direction de CBC d'amener Radio 2 au moins au niveau de la deuxième moitié du XX^e siècle.

Avec tout le respect que je lui dois, j'estime que le comité ne devrait pas s'ingérer dans ce processus. CBC/Radio-Canada ne fait pas une stupidité, mais prend plutôt une initiative constructive en tentant de tenir compte de toute la gamme de musiques canadiennes brillantes de toutes sortes qui méritent d'être présentées aux auditeurs canadiens.

Mon ami Sam Feldman, qui dirige une agence importante à Vancouver, a récemment témoigné à une audience du CRTC et a prononcé une phrase que j'aime beaucoup, avec laquelle je terminerai mon exposé : Leonard Cohen a dit un jour que les chansons sont des lettres; eh bien il est temps d'ouvrir le bureau de poste.

Je vous remercie.

Le président: Merci.

Monsieur Hornsby.

M. Richard A. Hornsby (à titre personnel): Mesdames et messieurs, je vous remercie pour cette occasion de faire un exposé.

Je serai direct et adopterai une position légèrement différente de celle de mon collègue et voisin au sujet de la situation.

Les mémoires qui ont été présentés jusqu'à présent contiennent probablement quantité d'excellentes informations, très bien exprimées. En ce qui me concerne, j'estime qu'en définitive, il faudrait repenser la nature de l'orchestre de CBC/Radio-Canada tel qu'il est

constitué et qu'il faudrait examiner sérieusement les changements proposés à la programmation.

Pour vous donner quelques informations sur moi-même et mes antécédents, je dirais que je suis un musicien actif, clarinettiste et saxophoniste. Je suis actuellement président du conseil sectoriel pour la culture du Conseil des ressources humaines du secteur culturel et ce, depuis six ans. J'ai été président du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, du New Brunswick Youth Orchestra et suis actuellement membre du conseil d'administration de l'Association de l'industrie de la musique du Nouveau-Brunswick, directeur artistique du festival musical d'été du Nouveau-Brunswick et directeur de la musique à l'Université du Nouveau-Brunswick, qui est en fait mon emploi de jour.

J'apporte peut-être également un point de vue qui n'est pas celui du centre ni de l'ouest du Canada, sur lesquels semblent être axés la plupart des commentaires que vous avez entendus jusqu'à présent.

Pour faire quelques brèves observations sur ce que je pense être l'histoire de CBC/Radio-Canada dans ce pays, elle a été en fait un chef de file pour renvoyer aux Canadiens un reflet de leur pays, depuis les premières émissions à la radio qui ont été diffusées à l'échelle nationale, dès 1927, et qui ont été le prédécesseur de ce qui est devenu plus tard CBC/Radio-Canada. Ce fut aussi un chef de file pour ce qui est de présenter la musique aux autres pays, par le biais de ses enregistrements, de sa radiodiffusion internationale et de ses organisations vedettes.

Au cours de périodes importantes pour l'unité canadienne, elle a été présente, par ses commandes importantes pendant Expo 67, fournissant une quantité énorme de pièces musicales que nous écoutons toujours et que certaines personnes fredonnent encore, notamment la chanson associée à cet événement.

Pour faire quelques commentaires au sujet des orchestres radiophoniques comme tels, je signale qu'ils ont une longue histoire. Les premiers ont été créés au début du XX^e siècle et, dans la plupart des pays qui les ont créés — dans la région de la Bavière, en Allemagne, par exemple, l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise ou l'Orchestre symphonique NHK, au Japon —, ils ont été le porte-étendard de leur pays. Quand on écoute les stations radio et qu'on écoute ces orchestres ou qu'on achète leurs disques chez le disquaire, on peut être sûr qu'on obtient des oeuvres qui comptent parmi ce qui se fait de mieux dans ce pays. Ces orchestres sont axés, comme le nôtre, sur la nature même de la musique dans ce pays qui devrait refléter, naturellement, la musique orchestrale à son plus haut niveau, les interprètes canadiens au plus haut niveau et présenter des interprètes canadiens qui sont des vedettes en pleine ascension et dont un grand nombre ont déjà été mentionnés dans les mémoires qui ont été présentés.

L'orchestre de CBC/Radio-Canada possède de nombreuses qualités qui ont déjà été signalées et que je reconnais. Je pense toutefois qu'il est essentiel d'examiner sa situation et de le repositionner de façon à ce qu'il reflète une partie de la nature historique des nombreux orchestres rattachés à des stations de radio qui existent encore à travers le monde.

Notre scène musicale change rapidement. Je viens d'apprendre, aujourd'hui en fait, qu'il y a deux jours, un des plus grands distributeurs de musique au monde met fin à ses activités de distribution; cette décision aura une incidence très marquée sur la distribution dans notre pays également. Le disque comme tel est en voie de disparition. Il continuera probablement d'exister sous une forme ou une autre, mais toute l'industrie est ébranlée par la rapidité avec laquelle la technologie évolue.

J'ai trouvé cela étrange lorsque j'ai lu quelques mémoires qui ont été présentés et les commentaires des porte-parole de CBC/Radio-Canada indiquant qu'ils voulaient faire plus de place à la radio. D'après les sondages que je fais auprès de mes étudiants à l'université concernant la façon dont ils consomment la musique, ils n'écoutent plus la radio. Par conséquent, ce n'est plus un outil efficace pour communiquer avec les jeunes.

Qui écoute la radio? Ce sont les personnes qui ont développé un intérêt pour la musique classique et d'autres formes de musique comme le jazz ou la musique expérimentale. C'est traditionnellement là qu'elles vont écouter la musique. Actuellement, on veut les priver de cette possibilité.

Je pense qu'il est en outre essentiel d'examiner la situation qui a été signalée à plusieurs reprises au sujet des jeunes. Je suis venu aujourd'hui d'un camp musical dans le cadre duquel j'enseigne, à 200 kilomètres au nord de Toronto. Il y a 400 enfants du centre-ville de Toronto qui jouent du violon, du violoncelle, de la flûte, du tambour et de tous les autres instruments possibles et imaginables, et qui aiment ça. Les festivals de musique canadiens fondés sur la musique classique western se portent très bien.

Au festival de musique de Fredericton, ville où j'habite, la population naissante d'immigrants coréens de cette localité fait une différence et apporte une contribution considérable. Ils sont très friands de cela.

Par conséquent, la musique classique sophistiquée, comme la « vieille musique de l'homme blanc » n'est pas la seule réalité. Elle ne représente pas toute la musique. Comme l'a mentionné mon collègue, ce n'est, naturellement, pas le seul type de musique qu'on devrait entendre à Radio 2 de CBC, mais je pense qu'il y a de la place pour elle et qu'il faut lui accorder une place de choix.

• (1540)

Merci beaucoup.

Le président: Monsieur Knopf.

M. Howard Knopf (à titre personnel): Bonjour, mesdames et messieurs. Je m'appelle Howard Knopf. Je suis avocat depuis 1980 et suis surtout spécialisé dans le domaine de la législation sur le droit d'auteur; je traite souvent d'affaires ayant un rapport avec l'industrie musicale.

Avant cela, j'ai été pendant plusieurs années musicien professionnel et ai souvent interprété des oeuvres et fait des enregistrements pour CBC/Radio-Canada. En fait, je jouais de la clarinette. J'ai peut-être été professeur de M. Hornsby, mais je n'étais pas très mémorable, car il ne s'en souvient pas. Au moins, je n'étais pas un mauvais professeur.

Il a été question aujourd'hui d'un programme axé sur l'âge et élitiste, qui est décrit clairement dans l'étude controversée sur les arts et la culture de CBC/Radio-Canada, que j'ai demandé que l'on fasse traduire et que l'on vous distribue.

La musique classique sera bannie entre 10 heures et 15 heures, ce qui est très bien pour ceux qui sont dans des foyers pour personnes âgées, mais nous ne sommes pas encore tous dans ce type d'établissements. Ce n'est pourtant pas particulièrement intéressant pour la prochaine génération de Canadiens qui sont à l'école pendant ces heures-là et qui ne pourront pas écouter Ben Heppner, Bramwell Tovey, James Ehnes, l'Orford Quartet ou Qavin Bryars, qui vient de vous envoyer une superbe lettre qui sera distribuée lorsqu'elle aura été traduite.

C'est une manne qui vaut des millions de dollars par an pour l'establishment canadien de l'industrie musicale commerciale. Il a

déjà profité de mesures comme le règlement concernant le contenu canadien pour la radio commerciale, comme la taxe sur les rubans vierges, qui a généré environ un quart de milliard de dollars et comme le riche programme de la FACTOR, financé par les radiodiffuseurs commerciaux qui injectent plus de 14 millions de dollars par an dans l'industrie de la radio commerciale « pour soutenir l'industrie musicale canadienne ».

Or Céline, Shania, Avril, Sarah et Feist s'en sont très bien tirées, sans devoir compter sur la chaîne Radio 2 de CBC. La motivation est déjà très forte pour trouver la prochaine « star » et une infrastructure très élaborée est déjà en place dans l'industrie. Elle n'a pas besoin de Radio 2.

Par contre, sans Radio 2, des musiciens canadiens sérieux n'auront pratiquement aucun débouché, sauf s'ils enseignent dans une université ou obtiennent une petite commande de temps en temps.

Le 29 mars, le *Globe and Mail* a publié une annonce qui aurait probablement coûté environ 75 000 \$ à CBC/Radio-Canada. C'était une annonce de CBC. J'ai demandé qu'on la fasse traduire et qu'on vous la fasse distribuer. Il s'agit surtout d'une liste des membres qui appuient et qui profiteront clairement de cette révolution culturelle, surtout les quatre grosses maisons de disques internationales, Feist, et beaucoup d'autres entreprises, associations et personnes de l'industrie musicale commerciale. M. Kulawik, de True North Records, dont on entendra bientôt le témoignage, est également sur cette liste.

L'annonce fait l'affirmation absurde que 30 000 nouvelles chansons sont enregistrées chaque année au Canada et que 250 seulement sont passées régulièrement sur les antennes de la radio commerciale. Et alors? Les chansons ne sont pas toutes créées égales. Qui sait d'où viennent ces chiffres et ce qu'on entend par « passer régulièrement sur les antennes »? On n'a aucune difficulté à deviner pourquoi les stations radio commerciales pourraient ignorer les autres 29 750 chansons; en tout cas, ce n'est pas le rôle de CBC/Radio-Canada de donner trois minutes de gloire par année à tous ceux qui se disent chanteur.

J'ai publié dans *The Hill Times* du 21 avril 2008 une analyse indiquant que ces changements coûteront à CBC/Radio-Canada des millions de dollars par an rien qu'en redevances supplémentaires sur les droits d'auteur, payables à la SOCAN et au Comité consultatif national des agents d'audience qui sont les deux gros organismes de perception. Personne n'a jamais tenté de réfuter cette conclusion. J'ai demandé qu'on vous fasse traduire cet article et qu'on vous le distribue également.

Or, le passage de la musique sérieuse à la musique pop sera clairement avantageux pour l'industrie musicale commerciale en termes de redevances sur les droits d'auteur et à d'autres égards, comme les paiements à l'American Federation of Musicians, et les ventes de disques.

Étant donné que vous avez fait de l'excellent travail avec ces audiences jusqu'à présent, je vous recommande de faire même un peu plus et d'inviter quelques porte-parole clés de l'industrie musicale commerciale qui pourront mieux vous expliquer comment leur industrie profitera de ce nouveau régime de CBC/Radio-Canada et si l'industrie a effectivement besoin et mérite les subventions que ça représentera.

Vous voudriez peut-être inviter des personnes comme Graham Henderson, le dirigeant de l'Association de l'industrie canadienne de l'enregistrement et membre du conseil d'administration du Comité consultatif national des agents d'audience; André Lebel, de la SOCAN; Eddie Schwartz, de l'Association des auteurs-compositeurs canadiens et Peter Steinmetz, un avocat très en vue spécialisé dans le spectacle qui est aussi, depuis plusieurs décennies, un chef de file de l'industrie musicale commerciale canadienne. Il est actuellement président du Panthéon des Auteurs et Compositeurs canadiens.

Vous pourriez peut-être inviter également à nouveau les représentants de CBC/Radio-Canada, y compris son président, Timothy Casgrain. Si ce n'est pas assez important pour mériter sa présence, je me demande bien ce qui pourrait l'être assez. Vous voudriez peut-être aussi réinviter MM. Lacroix et Stursberg pour leur donner l'occasion de répondre à ces quatre journées de témoignages, ainsi que leurs gestionnaires de niveau intermédiaire, qui sont chargés de mettre en oeuvre et de défendre le nouveau régime et qui ont fait des déclarations très publiques à son sujet, en expliquant pourquoi ils estiment que c'est bon et c'est nécessaire. Il s'agit de Chris Boyce et Mark Steinmetz.

• (1545)

C'est un moment historique, pas aussi spectaculaire que la crise concernant *This Hour Has Seven Days*, mais finalement, presque tout aussi important, voire plus. Je vous exhorte à faire ce qui est en votre pouvoir en faisant une déclaration vigoureuse au ministre et au Premier ministre. J'espère qu'eux et leurs collègues du Cabinet, et aussi cette mystérieuse force appelée le gouverneur en conseil, feront immédiatement le nécessaire pour sauver et rétablir CBC/Radio-Canada dans toute sa gloire passée. Vos conseils et votre sagesse seront essentiels pour y arriver.

S'il me reste une minute ou deux...

• (1550)

Le président: Très rapidement, s'il vous plaît.

M. Howard Knopf: Je voudrais simplement mentionner certains des dommages qui ont été causés jusqu'à présent par cette purge — et ce n'est rien de moins que ça. Il n'y a plus de concours pour les jeunes compositeurs. Ben Heppner a dernièrement déclaré officiellement que le moment le plus important de sa carrière fut lorsqu'il a remporté le concours de CBC/Radio-Canada en 1979. D'où viendra le prochain Ben Heppner? Il n'y a plus de concours pour jeunes compositeurs.

L'émission *Two New Hours* a disparu; elle a été supprimée juste avant son 30^e anniversaire. C'était une émission appréciée à travers le monde. Il n'y a plus de Howard Dyck, de Larry Lake ni de Rick Phillips; il n'y a en fait plus d'animateurs érudits, instruits et éloquents. Nous avons des animateurs qui parlent trop, qui respirent bruyamment dans le microphone et qui n'arrivent pas à prononcer les noms étrangers mais, à en juger d'après leur voix, ils sont âgés de moins de 50 ans; c'est l'âge maximum que je leur donnerais.

On censure les « blogs » de CBC/Radio-Canada et on supprime même ceux qui contiennent trop de critiques. On fait du nivellement par le bas et on met de la musique de jazz, de la musique folk et de la musique du monde ennuyeuses, ainsi que divers autres types de mauvaises musiques.

Que faisons-nous pour régler le problème? Je sais que vous êtes préoccupés, comme nous le sommes tous, au sujet de l'indépendance de CBC/Radio-Canada, mais voici brièvement ma réponse, et nous y reviendrons probablement plus tard. Le gouvernement a le contrôle sur la nomination du conseil d'administration de CBC/Radio-

Canada, de son président et de son p.-d.g. Ce comité peut exprimer ses opinions sur l'opportunité d'apporter des changements à ce niveau-là, ou même à un niveau plus bas. Il n'y a rien de mal à ce que le comité exprime ses opinions. Nous jouissons de la liberté d'expression au Canada et vous avez ce privilège.

Le gouvernement a en outre le contrôle sur le budget de CBC/Radio-Canada. Il n'est pas nécessaire d'accorder des subventions financées par les contribuables à un réseau radiophonique commercial de deuxième plan. Avant de penser à augmenter le budget de CBC/Radio-Canada et de le couler dans le béton pour plusieurs années, vous devriez vous assurer que les fonds sont dépensés judicieusement, et pas pour financer la vision de quelques gestionnaires qui veulent utiliser cette institution pour faire la promotion d'une musique commerciale médiocre — ou même de la musique commerciale de bonne qualité, pour laquelle aucune promotion ou aucune subvention ne sont nécessaires. Je n'ai aucune objection en ce qui concerne la musique commerciale, lorsque c'est l'endroit et le moment appropriés pour la diffuser.

Tout ça me rappelle étrangement... On récolte ce qu'on a semé. Ceux qui n'étudient pas l'histoire sont condamnés à la répéter. Je vous exhorte à jeter un coup d'oeil sur ce fameux livre de Knowlton Nash qui en sait long sur CBC/Radio-Canada. Tout ça est déjà arrivé et ça se produira probablement à nouveau, et c'est ce qui fait que ce pays est fabuleux. Vous avez toutefois occasionnellement un rôle à jouer en rectifiant la situation à CBC/Radio-Canada, et c'est un autre de ces moments historiques.

Merci beaucoup.

Le président: Merci.

Nous donnons maintenant la parole à M. Menzies.

M. Ian Menzies (à titre personnel): Bonjour, et merci de m'avoir demandé de faire un exposé. Je ne représente que moi-même. Les commentaires que je ferai sont fondés sur une approche un peu plus personnelle que ceux du collègue qui vient de parler; ils sont en fait simplement fondés sur mon expérience personnelle.

Je travaille dans l'industrie canadienne de la musique depuis au moins 25 ans et j'y ai occupé de nombreuses fonctions. Un peu comme pour Richard Flohil, la liste est en fait trop longue, mais j'ai débuté comme musicien professionnel et gagné ma vie de cette façon-là pendant un bon nombre d'années. J'ai fait la promotion d'émissions; j'ai produit des disques; j'ai été journaliste, j'ai dirigé une maison de disques, etc. Au fil des années, j'ai eu l'honneur de travailler avec un grand nombre de musiciens parmi les plus dévoués et les plus accomplis, dont certains sont des grands noms, que vous connaissez probablement, mais dont beaucoup sont des noms restés obscurs jusqu'à ce jour. Mais ce n'est pas faute de talent, à mon avis du moins.

Depuis 2001, je me spécialise dans la gestion d'artistes. Actuellement, mes protégés incluent deux artistes qui ont remporté les prix Juno, The McDades et Kiran Ahluwalia. Ils incluent également deux artistes qui ont été mis en nomination aux prix Juno et qui ont remporté les prix de la musique autochtone pour leurs disques, Asani et Wayne Lavalley, et bien d'autres artistes. Ils réussissent d'une certaine façon et s'en tirent très bien en obtenant les distinctions les plus élevées qu'ils peuvent remporter dans notre pays.

Aucun acteur du paysage médiatique ne peut rester indéfiniment statique, et je félicite la direction de Radio 2 d'agir avec prévoyance et conviction en apportant de nouvelles idées de programmation qui transformeront la formule actuelle de la station. Le projet visant à accroître le pourcentage de contenu canadien entendu sur ses ondes — c'est du moins ce que je comprends — et la diversité de ce même contenu est un objectif très louable et, à vrai dire, plus que nécessaire. En tant qu'auditeur fidèle de Radio One et Radio Two, je connais la plupart des changements qui ont été apportés récemment à l'horaire, et certains ont déjà eu des répercussions sur bon nombre des artistes appartenant à des genres inédits ou — en d'autres termes moins élogieux — à des genres médiocres, peut-être du domaine de la musique populaire. Aucun des artistes avec lesquels je travaille ne sont des artistes de la pop music.

L'émission *Canada Live*, en particulier, génère déjà des revenus additionnels bien nécessaires et fait connaître la carrière de bon nombre des musiciens méritants dont je parle. Cette émission est maintenant diffusée cinq jours par semaine, le soir. Il est extrêmement stimulant de présenter ou de faire connaître des musiciens appartenant à des genres inédits et l'arrivée d'un budget d'enregistrement sensiblement accru à Radio 2 pour l'émission *Canada Live* est certes une excellente nouvelle.

En ce moment même, un de mes artistes, Wayne Lavallee, prépare un spectacle au Capitol Theatre de Port Alberni, qui est à la fois présenté et enregistré — un spectacle pour le public — par Radio 2 à Vancouver. Il est intitulé « *Stolen Children — Truth and Reconciliation* » et c'est en l'honneur du début des audiences sur cette question même.

En février, Kiran Ahluwalia s'est produite avec l'Orchestre de chambre du Manitoba et a exécuté des arrangements et de nouvelles compositions de Glenn Buhr, un compositeur et arrangeur bien connu et primé, qui a été financé par Radio 2. Il a également été enregistré par Radio 2 de CBC.

Ces projets et de nombreux autres projets semblables démontrent bien le genre de travail et de programmation que Radio 2 pourrait et devrait faire plus souvent. Ça pourrait se faire en partie grâce à ces changements récents. La visibilité supplémentaire qui résulte de la radiodiffusion à l'échelle nationale de ces enregistrements puis de leur diffusion en direct sur Internet est certainement bénéfique pour les artistes.

Une chose à laquelle je fais allusion ici, mais que je souhaiterais être bien claire, c'est qu'ils sont rémunérés pour ces séances d'enregistrement, ce qui aide leur représentation sur le plan économique, car leur participation aux enregistrements est rémunérée, puis l'enregistrement appartient à CBC/Radio-Canada.

Ce coup de pouce et ce temps d'antenne offerts à Radio 2 ne manqueront pas d'avoir un impact significatif et durable sur la santé et la stabilité de la carrière des interprètes canadiens, dans tous les genres et toutes les disciplines, et sur toute la collectivité des travailleurs de l'industrie de la musique. Il ne s'agit pas de personnes comme Graham Henderson; il s'agit de personnes comme moi, qui gagnent assez humblement leur vie dans ce domaine, et il y en a beaucoup.

Je pense que ce changement aura en outre à la longue des incidences aussi bénéfiques, voire plus, pour le public canadien et pour l'audience de Radio 2. Le Canada jouit d'une riche mosaïque de créativité musicale, à la fois immense mais pratiquement inconnue du grand public et, semblerait-il, dans bien des cas, même de personnes qui s'intéressent beaucoup aux arts. Une nouvelle diversité dans la programmation n'aura pas seulement pour effet de faire

entendre de nouvelles voix d'artistes sur la scène nationale; elle fera aussi connaître à beaucoup de nouveaux auditeurs ce qui constitue déjà un aspect vital et d'importance croissante de la culture canadienne actuelle.

J'estime sans aucun doute que Radio 2 devrait continuer d'appuyer la musique d'orchestre sous toutes ses formes. Le succès du spectacle de Kiran avec l'Orchestre de chambre du Manitoba a été tel qu'on lui a déjà offert l'occasion de collaborer avec trois autres ensembles orchestraux l'an prochain: l'Orchestre symphonique de Windsor, l'Orchestre de chambre de Calgary et deux soirées de concert dans une salle de 1 500 places avec le Chicago Sinfonietta, avec de la musique de Glenn Buhr.

Jouissant d'une portée nationale unique, Radio 2 a la capacité inégalée de mieux définir et refléter l'identité canadienne, mais elle ne peut pas le faire sans ajouter une grande variété à la programmation qu'elle présente et joue.

• (1555)

J'ai examiné dernièrement certains passages du mandat de la CBC et j'ai remarqué que de nombreux points auxquels je fais allusion dans cet exposé sont en fait les objectifs de l'organisation, parmi lesquels: « refléter la globalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tant au plan national qu'au niveau régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions », « contribuer activement à l'expression culturelle et à l'échange des diverses formes qu'elle peut prendre » et « contribuer au partage d'une conscience et d'une identité nationales ».

Je pense que les changements amorcés actuellement à Radio 2 ont le pouvoir de rapprocher cette station de la CBC de ses objectifs beaucoup plus qu'avant, lorsqu'elle présentait uniquement de la musique classique. J'ai assisté à de nombreuses représentations musicales à travers le pays, qu'il s'agisse de festivals folks et de festivals de jazz, de spectacles dans des salles, dans des cafés-restaurants, ou dans des bars. Je vois des audiences truffées d'amateurs de musique à l'esprit ouvert et je vois des musiciens qui puisent dans une source de plus en plus variée et multiculturelle. Malheureusement, la radio traditionnelle ne reflète pas du tout cette réalité.

En conclusion, Radio 2 de CBC a toujours été une source d'appui pour la musique à laquelle on n'accorde que très peu ou pas de place dans les médias commerciaux, surtout en ce qui concerne la musique classique, dernièrement en tout cas. D'après tous les critères, cette chaîne ne s'est pas adaptée aux changements et au développement qui se produisent sur la scène culturelle canadienne depuis des années. À mesure que les Canadiens entendront leur propre voix se refléter de plus en plus dans ce qu'ils écoutent à Radio 2, l'harmonie de sons et d'idées qui tisse notre pays aujourd'hui sera florissante et resserrera les liens entre les Canadiens.

Je vous remercie.

Le président: Merci.

Nous donnons la parole à Mme Pierre.

Mme Joan Pierre (à titre personnel): Mon nom est Joan Pierre. Je vis à Toronto depuis 38 ans. Je suis productrice et planificatrice d'événements depuis plus de 25 ans.

J'ai occupé des rôles clés de consultante pour des conférences, des événements spéciaux et des festivals tels que le Festival Caribana de Toronto, l'African Heritage Music Festival de la Nouvelle-Orléans, l'African Canadian Achievement Awards, la conférence de la Gendarmerie royale du Canada, pour l'Urban Music Association of Canada et l'Olympic Cultural Advisory Committee.

J'ai également été membre de conseils d'administration et de comités impliqués dans la promotion de la sphère artistique au Canada. J'ai fait bénéficier de mon expérience des organisations telles que l'École nationale de ballet du Canada, la Canadian Stage Company, les services communautaires Tropicana et le ministère ontarien du Tourisme et des Loisirs.

Depuis le milieu des années 80, je suis une fervente auditrice de Radio One; je devrais dire que ça a commencé quand la première chaîne était encore sur la fréquence AM 740. Mon mari et moi écoutons presque exclusivement Radio-Canada. Chez nous, tous nos postes de radio sont branchés sur les ondes des stations de CBC/Radio-Canada et dans ma voiture, la première station programmée est sur la fréquence FM 99,1. Radio 2 fait également partie de mes stations préprogrammées. Il m'arrive assez souvent, en arrivant à la maison, de rester assise dans ma voiture, dans l'allée ou dans le garage, pour écouter la fin de l'émission *As It Happens* ou de l'émission *Ideas*. Je me réveille la semaine avec *Metro Morning* et j'écoute *Fresh Air* et *Sunday Morning* la fin de semaine.

Ça contribue à faire de moi une citoyenne canadienne éclairée et une personne ouverte sur le monde.

Plus récemment, j'ai commencé à accorder plus d'attention à Radio 2, en particulier depuis la diffusion d'une émission sur le calypso, avec David Rudder, à l'occasion de la célébration du Mois de l'histoire des Noirs, à Toronto.

En tant que membre des communautés noires et antillaises de Toronto et à titre de membre active de la communauté artistique de la ville, je suis consciente des changements subtils au niveau des programmes des deux chaînes, visant à élargir l'auditoire au sein des différentes ethnies présentes à Toronto. J'appuie complètement ce mouvement. En fait, je le mentionne en tant qu'individu ayant des goûts musicaux très variés. Durant mon enfance et mon adolescence, j'ai étudié le piano. J'ai gardé depuis cet amour pour la musique classique. Cependant, en tant qu'Antillaise, j'apprécie également la musique folk et la musique populaire des Caraïbes, de l'Afrique et de l'Amérique latine. J'étais heureuse d'entendre plus de musiques du monde programmées sur les diverses stations, se mélangeant à de la musique classique traditionnelle et à de la musique pop nord-américaine.

Radio-Canada est un trésor canadien sous toutes ses formes. Si nous, les baby-boomers, nous souhaitons conserver la popularité et la présence de Radio-Canada, nous devons trouver des manières de nous rapprocher des auditeurs plus jeunes, sans pour autant porter atteinte à la qualité de la programmation. L'auditoire de Radio-Canada est un public érudit. On peut supposer que les jeunes auditeurs vont être influencés au niveau du choix de leurs émissions radiophoniques et ce, par le contact qu'ils entretiennent avec leurs parents. Quand ils seront ensuite arrivés à leur maturité, ils seront naturellement attirés par les diverses stations.

Je pense que les récents changements au niveau de la programmation ont permis d'atteindre un certain équilibre pour attirer les jeunes, de par la nouveauté des émissions. En fin de compte, ces derniers seront stimulés intellectuellement par la variété des émissions offertes sur Radio-Canada.

Je vous remercie de m'avoir permis de participer à ce dialogue important.

• (1600)

Le président: Merci pour votre exposé.

Nous donnons maintenant la parole à Mme Whyte.

Mme Ingrid Whyte (à titre personnel): Je vous remercie pour cette occasion de témoigner.

Je m'appelle Ingrid Whyte. J'adore la musique classique. Lorsque j'étais enfant et adolescente, mes parents avaient une bonne collection de microsillons de musique classique que nous écoutions souvent. Je suis allée à l'École nationale de ballet où j'ai été encore beaucoup plus en contact avec de la musique classique fabuleuse, dans les cours de ballet et dans les cours d'appréciation de la musique. J'assiste régulièrement à des concerts, parfois comme abonnée à l'Orchestre symphonique de Toronto et à d'autres ensembles invités, ainsi qu'à des concerts donnés par d'autres orchestres locaux ou par des orchestres invités. Vous devriez toutefois savoir que je vais aussi régulièrement au Festival de jazz de Toronto et à celui de Montréal; je vais écouter du jazz et du blues dans les petits clubs de la ville. J'ai des billets pour aller écouter Robert Plant et Alison Krauss le mois prochain et j'ai téléchargé toutes les chansons interprétées par David Cook à *American Idol* cette année.

Suis-je un cas unique? Je ne le pense pas. Comme bien d'autres personnes, j'ai des goûts musicaux très variés et j'ai l'envie de consommer non seulement les types de musiques que je connais, mais d'essayer aussi de nouvelles choses et d'être en contact avec de la nouvelle musique et de nouveaux artistes.

Je suis une auditrice fidèle, mais pas exclusivement, de CBC/Radio-Canada. J'ai tendance à passer d'une station à l'autre, généralement entre Radio One et Radio Two et Jazz FM, mais davantage entre Radio-Canada et la radio par satellite, où j'écoute davantage de la musique alternative, de la musique folk et des stations indiennes. Si les goûts sont aussi variés chez une auditrice comme moi, imaginez la diversité reflétée dans notre mosaïque culturelle changeante. Je me réjouis que Radio 2 de CBC sera un meilleur reflet de cette diversité.

De nombreux commentaires ont été faits au sujet qu'il semblerait que Radio 2 courtise un groupe démographique plus jeune aux dépens du noyau d'auditeurs fidèles plus âgés. Je ne vois pas la situation de cette façon. Je pense surtout que les changements sont susceptibles de plaire à un plus large éventail démographique. J'écoute parfois *Canada Live* quand je me déplace en voiture et je suis enchantée d'écouter parfois des émissions sur un festival de musique celtique à Vancouver, une séance d'auteurs-compositeurs à Montréal et même Buck 65, avec l'Orchestre symphonique de la Nouvelle-Écosse, la semaine dernière. C'est fantastique, car c'est en direct et c'est à l'échelle du pays. Alors que je n'aime pas nécessairement tous les genres musicaux, ça me permet de faire la connaissance de certains artistes formidables.

Radio 2 de CBC m'ouvre les oreilles, l'esprit et parfois même le cœur à de la musique que je n'aurais jamais entendue sans cela. Ce qui est important pour moi, en ma qualité d'auditrice, c'est que l'émission ne soit pas seulement consacrée à passer de la musique, mais que celle-ci est soit explorée et interprétée avec de bons amateurs qui font preuve de curiosité et de respect à l'égard des artistes.

Ce qui fera la différence entre Radio 2 de CBC et les autres stations est son engagement permanent à le faire pour tous les types de musique et à nous montrer un nouvel aspect plus profond de la musique que nous connaissons bien et de la musique qui est nouvelle.

Je m'attends à ce que Radio 2 de CBC, en qualité de radiodiffuseur public financé avec l'argent des contribuables, donne un reflet intelligent d'une musique qui est à son tour un reflet de notre diversité. Le mandat de CBC est clair: renseigner, éclairer et divertir. Ce mandat se traduit en outre dans certains des objectifs suivants, que je ne prendrai pas le temps de tous vous lire aujourd'hui, mais qui incluent ceci: être, de façon prédominante et distincte, canadien; refléter la globalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tant au plan national qu'au niveau régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions; contribuer activement à l'expression culturelle et à l'échange des diverses formes qu'elle peut prendre; contribuer au partage d'une conscience et d'une identité nationales; et refléter le caractère multiculturel et multiracial du Canada.

La musique classique à elle seule ne peut pas contribuer à l'atteinte de tous ces objectifs. D'après ce que je peux voir, CBC/Radio-Canada ne supprime pas ou ne tue pas la musique classique, comme semblent l'indiquer de nombreux titres et de nombreux blogues, mais demande à la musique classique de partager une partie de la place qu'elle occupe.

La musique classique continue d'être la pierre angulaire du réseau qui lui consacre davantage d'heures qu'à tout autre genre de musique. Cependant, des genres qui étaient négligés comme le jazz, la musique du monde, la musique traditionnelle, le blues et même — oserai-je dire — la musique alternative ou la musique populaire, se voient accorder du temps d'antenne également. La programmation aura ses hauts et ses bas dans ces genres ainsi que dans les émissions classiques. Tout ne plaira pas nécessairement à tous. C'est la beauté de la musique. C'est très personnel, c'est très subjectif et, naturellement, très émotif.

Le Canada n'a pas que de la musique classique occidentale. Mes enfants ont fréquenté l'école publique dans un des quartiers les plus variés de Toronto sur le plan culturel. Quand ils sont allés à l'école secondaire, toute la musique jouée par l'orchestre dans le cadre des concerts donnés pendant les vacances et des représentations était classique. Savez-vous quoi? Lorsque les élèves ont organisé eux-mêmes les spectacles comme des spectacles d'artistes amateurs, en allant à un concert, on entrait brusquement dans leur monde, et c'était le type de musique qui leur paraissait authentique. Bien qu'il y ait eu deux pianistes classiques, il y avait aussi des représentations hip-hop et rap, des chants et des danses des Indes orientales, des percussions sud-africaines et de savoureux mélanges de toutes les musiques mentionnées ci-dessus. C'était une très grande variété de couleurs, de mouvements et de sons issus de leurs collectivités. C'était important pour eux et ils étaient fiers de le partager avec leur milieu scolaire.

Comme je l'ai déjà mentionné, je pense que les changements à Radio 2 de CBC n'ont pas pour but de courtiser un groupe démographique plus jeune, mais de refléter une plus grande diversité.

• (1605)

Il a beaucoup été question dans des blogues, dans des discours et dans des éditoriaux du fait qu'un bloc important d'émissions de musique classique était déplacé vers un créneau se situant entre 10 heures et 15 heures pendant la semaine. Le renommé James Ehnes, dont j'adore la musique et le talent, s'est dit déçu de ce

changement, car c'est précisément la période pendant laquelle les enfants et les adolescents sont à l'école et ils ne peuvent pas écouter les émissions.

J'aimerais vous conter une anecdote. Je suis la mère de deux filles qui font des études de musique à McGill. Elles ont joué pendant des années avec le Toronto Symphony Youth Orchestra, le Toronto Youth Wind Orchestra, Musicat Port Milford et de nombreux autres ensembles. Si quelqu'un est prédisposé à écouter de la musique, il le fera certainement. Lorsque mes filles faisaient leurs études secondaires, est-ce qu'elles syntonisaient Radio 2 de CBC quand elles rentraient à la maison? Et même si j'écoutais cette chaîne, est-ce qu'elles restaient avec moi pour écouter la musique? Non. Elles allaient dans leur chambre et écoutaient leurs CD — Third Eye Blind, Counting Crows, Pearl Jam, etc. — tout en faisant leurs devoirs.

Par conséquent, mes filles adorent la musique classique, mais elles ne l'écoutent pas à la radio. Comment se fait-il que mes filles aiment la musique classique si elles n'ont pas développé ce goût en écoutant la radio? Eh bien, c'est parce qu'elles ont été mises en contact avec cette musique à l'école. Elles étaient les enfants les plus timides qui soient, mais un professeur formidable a mis un instrument entre leurs mains, les a fait jouer dans un ensemble et elles se sont épanouies. Alors que leur intérêt pour la musique grandissait à l'école, nous l'avons alimenté à la maison. Nous allions de temps en temps à un concert. Nous leur achetions des CD pour leur anniversaire et pour Noël qui comprenaient toujours de la musique classique, et c'est ainsi que la musique classique a trouvé son chemin dans leur discothèque iTunes.

Avant de venir ici, j'ai fait une petite recherche sur Internet sur les habitudes d'écoute des jeunes, et voici ce que j'ai découvert.

Un sondage en ligne auprès de jeunes âgés de 14 à 24 ans mené par Paragon Media Strategies l'automne dernier a permis de constater que 73 p. 100 des jeunes écoutent de la musique ailleurs qu'à la radio. Fait non surprenant, les iPods et les mélanges personnels de CD sont la principale menace à l'écoute de la radio et 68 p. 100 des personnes qui possèdent des iPods ont des listes personnalisées et créent leur contenu. Plus des trois quarts des participants à ce sondage ont déclaré écouter des mélanges personnalisés de CD, et un tiers d'entre eux écouent moins la radio alors que 19 p. 100 ont dit écouter davantage la radio.

Ce que je veux dire, c'est que même si Radio 2 de CBC jouait exclusivement de la musique pop et rock, elle n'attirerait pas nécessairement un plus grand pourcentage de ce groupe démographique jeune. Je suis certaine que c'est un phénomène qui préoccupe également les stations contemporaines rock privées. Les habitudes en matière d'écoute évoluent, et pas seulement chez les jeunes, bien qu'elles évoluent certainement beaucoup plus vite chez eux. Ce n'est plus aussi simple que de tourner un bouton, et il serait sage d'en prendre note.

Lorsque j'examine le programme de Radio 2 de CBC, je ne vois pas seulement une plus grande diversité, mais aussi des options plus nombreuses pour l'accès à la musique. Je vois un site Web rempli de balladeuses (podcasts) et de concerts sur demande. La dernière fois que j'y ai jeté un coup d'oeil, il y avait plus de 700 concerts sur demande, et la liste continue de s'allonger. La plupart de ces concerts sont considérés comme de la musique orchestrale, de la musique orchestrale contemporaine canadienne, de la musique de chambre et de la musique chorale et vocale, représentant la plupart des grands orchestres symphoniques canadiens et de nombreux autres excellents ensembles. Par conséquent, la musique classique est non seulement toujours la pierre angulaire de Radio 2 de CBC, mais la Société donne davantage d'occasions d'y avoir un accès personnalisé.

En ce qui concerne l'orchestre de CBC/Radio-Canada, je déplore sa perte. L'orchestre représentait un héritage unique de radiodiffusion orchestrale, le dernier bastion d'une race en voie de disparition en Amérique du Nord, riche d'histoire, de passion et de talent. Je suis certaine que ce fut une décision très difficile à prendre pour CBC/Radio-Canada. Cependant, le contexte dans lequel l'orchestre a été créé il y a de nombreuses années est très différent du contexte actuel. J'espère que de nouvelles possibilités pourront être créées avec ce qu'on économisera sur l'orchestre.

CBC/Radio-Canada doit créer des possibilités afin que de nouvelles oeuvres puissent être commandées, avoir davantage de ces oeuvres interprétées par nos orchestres actuels et les faire mieux connaître par l'intermédiaire de notre société de radiodiffusion d'État. Cette décision très difficile à prendre aura certainement des retombées bénéfiques.

En conclusion, je dirai qu'aussi longtemps que Radio 2 de CBC continuera d'appuyer la musique classique et d'en faire sa pierre angulaire, et qu'aussi longtemps qu'elle me surprendra et que je pourrai me délecter de musiques qui soient le reflet de nos collectivités, aussi longtemps qu'elle le fera avec intelligence et un certain sens de curiosité, je continuerai d'être une auditrice fidèle. Radio One et Radio Two de CBC ont déjà apporté certains changements, que je n'ai pas tous appuyés, mais j'ai toujours découvert de nouveaux animateurs et de nouvelles émissions qui ont enrichi mon expérience de la musique canadienne et étrangère.

Je vous remercie pour votre attention.

• (1610)

Le président: Merci.

Monsieur Kulawick.

M. Geoff Kulawick (président, True North Records): Merci de m'avoir invité à faire un exposé aujourd'hui.

Je m'appelle Geoff Kulawick. Je suis président de True North Records et de Linus Entertainment. Nous produisons et commercialisons des enregistrements sonores. Nous faisons principalement la production et la commercialisation d'artistes canadiens, au Canada et à l'étranger.

Parmi les artistes dont nous avons produit et diffusé les enregistrements, il y a Bruce Cockburn, Murray McLachlan, Lynn Miles et Catherine MacLellan, sous la marque True North Records et Gordon Lightfoot, Sophie Milman, Ashley MacIsaac, Quartetto Gelato et The Canadian Brass, sous l'étiquette Linus Entertainment.

Je suis également vice-président de la CIRPA, la Canadian Independent Record Production Association, qui est l'association professionnelle représentant plus de 150 marques et producteurs canadiens indépendants d'enregistrements sonores.

La question examinée aujourd'hui est l'engagement de CBC/Radio-Canada en faveur de la musique classique et les changements apportés à la chaîne Radio 2 de CBC. Nous — la CIRPA et moi, au nom de True North Records et de Linus Entertainment — appuyons sans réserve les changements proposés par CBC/Radio-Canada et ce, pour les raisons suivantes.

Les artistes canadiens qui produisent une grande diversité de musiques reflétant la société canadienne ont des difficultés à toucher les auditeurs. Un grand nombre des artistes que j'ai mentionnés sont incapables d'être écoutés à la radio commerciale à cause des listes très restreintes pour les émissions, à part quelques stations de radio collégiales ayant un pouvoir limité.

Les artistes folk écrivent et chantent des chansons sur l'identité canadienne, avec des paroles qui évoquent certaines régions et certains lieux géographiques du Canada. Des néo-Canadiens originaires de pays allant de l'Afrique à l'Asie, dont l'expérience culturelle est unique lorsqu'ils se fusionnent à la culture canadienne, créent des enregistrements d'une musique du monde unique, qui reflètent simultanément leur culture et la culture canadienne.

Le jazz contemporain, le blues et les artistes et musiciens expérimentaux, dont la musique ne cadre pas avec ce qui est présenté à la radio commerciale dont la liste se limite à des artistes canadiens, donnent un reflet de notre peuple.

Bon nombre de ces artistes ont davantage de temps d'antenne aux États-Unis que dans notre pays, grâce à un système appelé AAA Radio et National Public Radio.

Nous ne sommes pas en faveur de la suppression complète de la musique classique des ondes, car nous produisons également de la musique classique. Nous continuerons de financer des enregistrements de musique classique, à l'instar d'autres marques de disques canadiennes indépendantes, car nous ne pensons pas qu'une réduction du temps d'antenne à la radio de CBC/Radio-Canada pour la musique classique aura une incidence marquante sur les ventes des enregistrements de musique classique ou sur celles des billets des concerts dont nous sommes le producteurs.

Nous pensons au contraire que la capacité d'établir un lien avec de nouvelles audiences et de présenter la musique grâce à une liste de diffusion et une programmation plus variées à Radio 2 de CBC aura beaucoup d'impact sur les artistes d'autres genres qui participent à la production.

Mon entreprise, qui produit ces artistes, est gérée à partir de ma maison. J'ai une minifourgonnette Dodge 1990 et je n'ai pas d'avion privé pour me déplacer. Nous sommes tous des artistes, des créateurs et des entrepreneurs qui se démenent pour investir dans ces enregistrements canadiens. Nous estimons qu'il est vraiment important de donner à ces artistes la possibilité d'être écoutés, pour pouvoir faire progresser leur carrière, être une entreprise rentable et refléter l'identité canadienne.

Vous serez peut-être surpris par certains des noms d'artistes non écoutés au Canada que contient la liste que je vais vous lire. Il s'agit en fait de se demander si l'on veut appuyer la décision de Radio 2 et de la direction de CBC/Radio-Canada d'établir le contact avec tous les Canadiens et avec les orchestres de tous les types de musique et de savoir si ces artistes seront écoutés: Leonard Cohen, Gordon Lightfoot — son nouvel album, qui vient de paraître, n'a pratiquement pas été passé sur les ondes —, Bruce Cockburn, Joni Mitchell, Alex Cuba, Ron Hynes, Murray McLachlan, Rufus, Martha Wainwright, the Great Lake Swimmers, Luke Doucet et Le Vent du Nord.

Ce sont tous des artistes canadiens extrêmement populaires. Ils font des tournées, font des représentations à guichets fermés et attirent des milliers de personnes à des festivals de musique folk, mais on n'arrive pas à les entendre sur les ondes au Canada. Nous appuyons sans réserve le projet de la direction de CBC/Radio-Canada d'accroître la variété sur les ondes pour inclure davantage ces artistes et d'autres types d'artistes.

Je vous remercie.

• (1615)

Le président: Merci.

J'aimerais que les questions soient courtes et que les réponses le soient également. Je sais que certaines des questions qui seront posées s'adresseront probablement à plus d'un témoin. Regardez-moi si possible de temps en temps. Lorsque je tiens mon stylo en l'air, c'est que le temps dont vous disposez est presque écoulé.

Je déteste interrompre les gens en plein milieu d'un commentaire, mais je voudrais qu'on respecte autant que possible les cinq minutes pour les questions et réponses.

Merci.

Monsieur Scott.

L'hon. Andy Scott (Fredericton, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie pour vos exposés. Mes confrères reconnaîtront probablement avec moi que c'est sans doute le groupe le plus varié que nous ayons accueilli jusqu'à présent, pour ce qui est de la diversité des points de vue. Nous avons eu tendance à percevoir jusqu'à présent un consensus, mais je ne pense pas que ce sera le cas aujourd'hui.

En ce qui concerne la question du rôle du comité, je pense qu'on a fait allusion au fait que nous sommes dans une situation très délicate. Il est approprié que le comité parle au nom des gens qui nous considèrent comme leur moyen d'accès en quelque sorte, uniquement pour exprimer une opinion, dire ce que nous avons entendu et donner notre avis. Je ne pense pas que ce soit déplacé. Nous n'essayons pas de donner des instructions à CBC/Radio-Canada en ce qui concerne sa programmation et ses autres activités.

Je pense que notre travail ferait double emploi si tous les témoins qui ont comparu disaient ne pas avoir eu accès avant que la décision ne soit prise; il aurait alors peut-être été moins nécessaire que nous manifestations de l'intérêt pour la question. Je ne pense pas que ce soit souhaité se trouver dans un lieu austère, que pourraient symboliser les politiciens et les gouvernements, à décréter ce qu'un radiodiffuseur national doit faire, comment il doit se comporter, ce qu'il doit penser et quelles émissions il doit diffuser.

La passion générale est évidente. Le fait que nous devons faire un choix est pour moi ce qui pose le plus problème. Il s'agit de choisir entre l'un ou l'autre, alors que je pense que nous voudrions qu'il y ait abondance de tout. Lorsque nous avons parlé à CBC/Radio-Canada de la possibilité d'une Radio 3, la société nous a répondu qu'il n'y avait pas assez de largeur de bande disponible pour cela. Je ne comprends pas tous les aspects techniques de la question, mais j'aimerais savoir si c'est une idée qui mérite d'être creusée pour qu'il soit moins question d'écarter quelque chose — je pense que quelqu'un a utilisé cette expression — pour offrir le même accès à d'autres. Est-ce une solution possible?

Enfin, le comité a publié un rapport recommandant d'augmenter le financement de CBC/Radio-Canada. Si c'est un problème de ressources, que diriez-vous si nous recommandions que toute

décision soit laissée en suspens jusqu'à ce qu'on connaisse la réponse du gouvernement? Le gouvernement doit répondre à ce rapport pour le 28 juin. Si dans sa réponse à ce rapport, il accepte la nécessité d'un mémorandum de sept ans... à tout le moins, avant que de grandes décisions soient prises dans le contexte actuel, il devrait attendre pour voir à quoi ressemblerait ce nouveau contexte.

Je m'adresse à tous les témoins.

• (1620)

M. Ian Menzies: Je ferai des commentaires sur Radio 3, car je ne suis pas très au courant des aspects techniques, mais je pense qu'au cours d'audiences précédentes, des témoins ont mentionné que la radio au Royaume-Uni — la BBC —, qui est un modèle raisonnable dont on peut s'inspirer, a environ cinq chaînes. Je présume qu'elle reçoit un plus gros budget du gouvernement et je pense qu'elle détient en outre une part très impressionnante du marché. C'est un modèle que nous pourrions examiner. S'il y avait beaucoup plus d'argent de façon générale, ça aiderait, naturellement, à régler les problèmes de tous au sujet des mesures qui seront prises ou non par CBC/Radio-Canada, y compris en ce qui concerne Radio 2.

Je pense que s'il y avait assez d'argent, une partie des questions concernant les largeurs de bande pourraient être résolues. Je n'en suis pas sûr, mais si la prochaine fois que le CRTC tient des audiences parce que des bandes se libèrent et que CBC/Radio-Canada n'envisage pas de mettre en place une Radio 3 nationale, je ne pourrais pas comprendre.

M. Howard Knopf: Monsieur Scott, je n'étais pas parvenu à faire des commentaires au sujet de Radio 3. Je suis heureux que vous l'ayez mentionné. On a fait beaucoup de travail dans ce contexte au cours des années, y compris la regrettée Karen Keiser de CBC, que j'ai eu le privilège de connaître. Je pense — et je me trompe peut-être — que des fréquences ont été mises de côté et sont disponibles, mais qu'elles ont été essentiellement dissipées par une mauvaise gestion à CBC/Radio-Canada. On n'a pas été de l'avant avec Radio 3 quand on aurait pu le faire. Radio 3 était une excellente idée et aurait permis d'atteindre une bonne partie des objectifs dont il a été question aujourd'hui, qui sont tous très intéressants, à mon avis. On aurait dû faire tout cela, mais pas sur Radio 2, comme nous pouvons le constater.

Il y a cinq chaînes en Angleterre. Nous espérions en avoir trois au Canada. Par conséquent, les changements dont il est question aujourd'hui auraient dû se produire sur Radio 3 et si la direction a laissé filer sa chance en ne tirant pas parti du travail et des occasions qui se présentaient, on n'aurait pas dû lui permettre de ruiner ou de réduire l'importance de Radio 2, ou encore d'y faire une purge, pour compenser cette erreur. Nous devons le faire de toute façon, d'une façon ou d'une autre. L'audience que la Société essaie d'attirer gravitera vers la radio sur Internet et le podcasting, mais l'audience que CBC/Radio-Canada a promis de satisfaire depuis 70 ans ne le fera pas. La dernière fois que j'ai vérifié, car je ne peux pas avoir accès à Internet dans ma voiture, j'ai constaté qu'il faudra attendre des années avant que ça arrive. Nous ne serons pas capables d'obtenir la radio sur Internet dans la voiture.

Il y a deux ou trois autres choses que vous avez mentionnées, monsieur...

Le président: Je dois vous interrompre là. Le temps dont nous dispositions est écoulé.

Je demanderai toutefois à M. Hornsby s'il voudrait répondre.

M. Richard A. Hornsby: Merci, monsieur le président.

Je répondrai très brièvement. Je serais au moins en faveur qu'on réexamine la possibilité d'une Radio 3. Je ne pense pas qu'un des participants, malgré nos points de vue divergents, ait parlé de manque de culture au Canada. Je pense que le problème est de savoir comment faire connaître notre culture. Si on a besoin pour cela de plus de largeur de bande, alors qu'on examine cette possibilité. Il faut analyser intelligemment nos habitudes en matière d'écoute et pour savoir où l'on pourra trouver le mécanisme approprié pour diffuser cette culture. C'est peut-être par l'intermédiaire CBC/Radio-Canada ou peut-être pas, mais il faut au moins en discuter.

En ce qui a trait à l'autre question concernant les problèmes de financement, etc., j'appuierais la suggestion de M. Scott. S'il s'agit de réexaminer cette possibilité, qu'on demande à la Société comment elle pourrait régler certains problèmes et voir s'il y a une possibilité d'avancer dans cette direction.

Le président: Monsieur Kulawick, pour la dernière réponse.

M. Geoff Kulawick: Je pense qu'il n'y a pas de largeur de bande disponible pour une autre fréquence, quelle que soit sa puissance, où que ce soit sur le spectre FM, pour un radiodiffuseur national. Il y a plusieurs signaux le long de la frontière venant de stations américaines, mais un accord de non-interférence avec les signaux de l'autre pays a été passé entre le Canada et les États-Unis. Quand il y a possibilité d'ajouter un nouveau signal, ce n'est généralement pas dans un des marchés urbains importants actuels mais dans les plus petits marchés, où il n'y a pas de possibilités de distorsion, à la suite du croisement de signaux.

Je ne pense pas que CBC/Radio-Canada ait mal géré cette affaire; c'est sans doute techniquement impossible de créer un autre radiodiffuseur national.

• (1625)

Le président: Merci.

Monsieur Malo.

[Français]

M. Luc Malo (Verchères—Les Patriotes, BQ): Merci, monsieur le président.

Pour ceux d'entre vous qui ont des préoccupations quant à la précarité des conditions de vie des artistes — et je pense que vous en avez parlé, monsieur Kulawick —, je précise, si vous ne le savez pas déjà, que le comité a accepté de réaliser une étude précisément sur ce sujet. Nous devrions commencer nos auditions en septembre, au retour de la Chambre. Je vous invite à revenir à ce moment-là pour étudier cette situation avec nous.

J'aimerais continuer dans la même veine que M. Scott. En effet, je pense qu'il est important — et plusieurs d'entre vous l'ont mentionné — d'essayer de trouver une façon d'offrir à tous les genres musicaux une part égale et intéressante des ondes publiques. Il est important qu'on se penche sur cette question tout en étant conscient, néanmoins, que le Parlement ne peut pas s'ingérer dans la gestion quotidienne des affaires de Radio-Canada.

J'aimerais que vous continuiez à penser tout haut avec nous en vue de déterminer ce qui peut être fait. On a parlé de la bande audio, de nouvelles fréquences qui pourraient être ajoutées. Ce n'est pas nécessairement possible, mais peut-être y a-t-il le moyen d'inclure dans le protocole d'entente — et M. Scott y a fait allusion — certains éléments pouvant mener à un meilleur partage des ondes publiques.

J'aimerais entendre vos commentaires, mais aussi d'autres propositions qui vous semblent intéressantes.

[Traduction]

M. Richard A. Hornsby: Merci. Je pourrais peut-être rappeler un commentaire que j'ai fait dans mon exposé préliminaire.

Je donne chaque année un cours de musique et de technologie à l'Université du Nouveau-Brunswick. Je me suis fait un devoir de faire chaque année un sondage auprès des étudiants, depuis que j'ai débuté ce cours, il y a une quinzaine d'années, pour savoir comment ils consomment la musique.

Comme je l'ai signalé, et je pense que personne ne le contestera, les habitudes évoluent. Les jeunes ont de moins en moins tendance à écouter la radio, qu'il s'agisse de musique classique ou d'autres types de musiques. Le genre n'a aucune importance; c'est la tendance. Il y a aussi le téléchargement, qui est une tout autre affaire.

Je pense vraiment que CBC/Radio-Canada devrait examiner les relations entre ses stations radio et voir ce qu'on pourrait offrir sur Internet, pour cibler convenablement les audiences que la société espère attirer grâce à ces nouveaux changements, mais aussi pour s'assurer qu'elle ne perd pas les audiences qui se sont habituées avec le temps à une programmation vigoureuse dans d'autres domaines.

Le président: Monsieur Menzies, puis M. Knopf.

M. Ian Menzies: Je voudrais tout simplement rappeler que c'est un des aspects intéressants, et je sais que Mme Whyte a fait des commentaires à ce sujet également. *Canada Live* est une des initiatives due à un changement sur Radio 2. Elle empiète considérablement sur la programmation de la soirée qui était de la musique classique. Il y a donc un conflit direct à ce niveau. Il ne s'agit pas de radiodiffuser uniquement autre chose que de la musique classique; on enregistre toutes sortes de musiques, y compris de la musique classique, des hybrides classiques et tous les autres genres possibles et imaginables.

Une chose est certaine. Je pense que ce serait en ce moment une grosse perte de se détourner de ce type d'initiatives. C'est une des meilleures initiatives que la société ait prises. Il ne s'agit pas d'une émission spécifique d'une heure présentée d'une façon qui bénéficie peut-être d'un certain appui ou qui arrive peut-être à trouver une audience. Je pense que la société a eu la bonne idée — et c'est certainement l'initiative que j'approuve le plus parmi les changements qui ont été apportés jusqu'à présent — d'ouvrir plus ou moins à tout le monde un créneau radio qui était aux heures de grande écoute. Il faut le faire accepter. Ça se résume à ce qui a toujours été l'objet de l'industrie de la musique, à savoir atteindre un certain niveau d'accomplissement et de notoriété, ainsi qu'un niveau d'esthétique durement acquis, et à être reconnu par les portiers qui diront ensuite que c'est le moment de faire un enregistrement. Quand CBC/Radio-Canada décide d'enregistrer un concert, c'est aussi un avantage extrêmement important pour les artistes avec lesquels je travaille — et qui les aide à surmonter les difficultés de la réussite dans le milieu artistique.

Un autre exemple qui me vient à l'esprit est celui d'un orchestre de Guelph appelé Eccodek, qui se produit cet été au Festival de jazz de Vancouver. Il fait une tournée dans l'ouest du Canada avec un budget vraiment serré et CBC/Radio-Canada a dit qu'elle aimerait enregistrer le concert — c'est en fait pour l'émission *Espace Musique* de Radio-Canada qu'on l'enregistre — et ça permet à tout le monde de rentrer chez soi avec 50 \$ en poche et de faire survivre la tournée. En outre, on reçoit toute la visibilité qui est associée à l'audience de Radio 2 de CBC.

• (1630)

Le président: Merci.

Répondez très brièvement, monsieur Knopf, si vous voulez bien.

M. Howard Knopf: Je suis heureux que le comité ait décidé d'examiner les conditions de vie des artistes, mais il faut être réaliste. Certains artistes n'arriveront jamais à gagner leur vie alors que d'autres deviendront immensément riches et vivront dans des châteaux en Suisse; le système ne peut pas faire grand-chose à ce sujet. Je ne pense pas que nous voudrions tenter d'intervenir. C'est ce qui se faisait en Russie. Nous ne voulons pas le faire ici.

Bon nombre des compositeurs canadiens sérieux les plus connus dont vous avez probablement entendu parler tirent un revenu inférieur à 10 000 \$ par an des droits d'auteur. Je le sais; je travaille dans ce système. Un grand nombre d'entre eux gagnent moins de 100 \$ par an en redevances. Ce n'est pas parce qu'on passe quelques fois de plus à CBC/Radio-Canada que ça fera une différence pour ces personnes-là. C'est un manque total de réalisme de penser qu'on peut lancer une flopée de carrières en donnant accès à Radio 2 à tous les artistes qui prétendent vouloir être paroliers ou la prochaine idole. Je pense qu'il faut être très réaliste en ce qui concerne ce que Radio 2 peut faire et ce qu'elle ne peut pas faire.

Ce que nous savons, c'est que l'establishment de la musique sérieuse en dépend depuis des dizaines d'années et qu'il sera perdu sans cela, alors que les autres secteurs dont on a entendu parler s'en tirent vraiment bien. C'est une industrie qui génère plus de 1 milliard de dollars par an.

Le président: Bien. Merci.

Pour le dernier commentaire à ce sujet, j'ai vu que M. Flohil voulait participer au débat.

M. Richard Flohil: Je ne suis vraiment pas d'accord avec ce qu'a dit l'intervenant précédent. Ce qui se passera grâce à la technologie et à la suite du passage sur CBC/Radio-Canada d'une plus grande variété de musique, c'est que le nombre d'artistes, de compositeurs et de paroliers qui gagnent décentement leur vie augmentera; il ne diminuera pas. CBC/Radio-Canada contribue à faire progresser diverses carrières.

Mon ami présume que le résultat sera qu'on entendra davantage Avril, Shania et Céline sur CBC/Radio-Canada, alors qu'on les entend déjà souvent à la radio commerciale. Ce n'est pas là la question. Ce qu'on espère que Radio 2 de CBC fera, grâce à un mandat élargi permettant de passer une plus grande variété de musique, c'est qu'elle distribuera les richesses. Je ne sais pas s'il s'agira ou non d'une audience plus jeune. Je pense en toute sincérité qu'il faut accorder aux personnes plus âgées le crédit d'avoir des goûts musicaux beaucoup plus éclectiques que ce que laisse entendre mon collègue.

Le président: Merci.

Il y a encore une intervention.

Madame Pierre.

Mme Joan Pierre: Il y a un facteur que nous n'examinons pas, à savoir le fait que la société change. Étant donné que la société change comme elle le fait, surtout en Ontario, on ne peut pas se permettre de ne pas s'occuper de tous les autres genres de musique que la musique classique normale.

Comme je l'ai fait remarquer, j'ai joué du piano jusqu'à l'adolescence. J'écoutais de la musique classique tous les dimanches matin, que ce soit à la radio ou sur mes propres CD, mais il faut tenir compte de ce qui se passe dans la société en général, et si Radio 2 pouvait donner du temps d'antenne à ces interprètes, c'est ce que nous voulons, surtout en ce qui concerne l'opéra.

Comme je l'ai signalé, j'aime beaucoup les arts et, au cours de toutes les années que j'ai passées ici et pendant lesquelles j'ai travaillé dans le domaine artistique, la compagnie d'opéra ne m'a jamais sollicitée pour que j'aie à l'opéra. J'y vais car je vais voir ce qui m'intéresse — et parce que j'aime et que j'ai toujours aimé les salles de spectacle. Elle perd son audience depuis deux ans. Elle perd des adeptes, car c'était une audience composée de personnes âgées qui continuaient d'aller à l'opéra mais qui ne peuvent même plus y aller; elles sont dans des foyers.

Que fait la compagnie d'opéra? Elle essaie de persuader notre collectivité d'aller à l'opéra. C'est ce qui se passera dans toutes les autres localités; ce sera ainsi partout. Par conséquent, si nous ne tentons pas de régler le problème en établissant une programmation qui permette aux gens d'entendre la musique qu'ils aiment, nous aurons encore beaucoup plus de problèmes.

Le président: Merci.

Vous avez la parole, monsieur Siksay.

M. Bill Siksay (Burnaby—Douglas, NPD): Merci, monsieur le président. Je remercie tous les témoins pour leur témoignage — et même M. Kulawick qui avait l'impression que je n'apprécierais pas son exposé. Tous les exposés sont très utiles, et je crois que les témoins ont tous abordé les problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Je voudrais en revenir aux commentaires de M. Hornsby, car il parlait de repositionner l'orchestre radiophonique de CBC/Radio-Canada. Monsieur Hornsby, je me demande si vous ne pourriez pas préciser un peu ce que vous entendez par « repositionner » l'orchestre.

• (1635)

M. Richard A. Hornsby: Certainement, je peux essayer. Je pense que c'est une discussion d'une portée beaucoup plus vaste que ce que je pourrais proposer. J'ai peut-être toutefois deux ou trois idées.

Comme je l'ai mentionné, dans les autres pays — j'ai mentionné le Japon et plusieurs pays européens —, les orchestres radiophoniques sont devenus, et sont depuis des décennies, des porte-étendards de leur région. Ce ne sont pas les seules institutions qui font ce qu'elles font, mais ce sont des porte-étendards ayant pour mandat de communiquer avec la population et avec les compositeurs locaux. Par conséquent, les orchestres polonais ne jouent pas toujours les oeuvres de compositeurs allemands; ils mettent en évidence leur peuple et leurs artistes. Ils deviennent alors, dans une certaine mesure, une sorte de porte-parole de ce genre de musique à l'échelle mondiale.

Il me semble que ce n'est pas tout à fait ça chez nous; je dirais que, d'après la façon dont l'orchestre radiophonique actuel de CBC/Radio-Canada fonctionne, il y a des éléments qui sont très bénéfiques, mais je me demande bien comment la société comme telle pourrait lui donner un nouvel élan et en faire davantage un porte-étendard.

M. Bill Siksay: Je suis convaincu que la radio commerciale est une partie du problème. Il me semble qu'elle occupe une partie importante de la largeur de bande au Canada. On dirait qu'aucun des autres genres de musique, ou même que la musique classique, n'ait sur la radio commerciale un temps d'antenne qui soit utile.

La radio commerciale pose-t-elle un problème? Devrait-on en discuter et discuter de son engagement en faveur des autres genres de musique plutôt que d'obliger CBC/Radio-Canada, le radiodiffuseur d'État, à remédier à ces lacunes et de compter sur elle pour résoudre tous ces problèmes?

M. Ian Menzies: Dans la mesure où un règlement sur le contenu canadien existe déjà, il ne nous permet pas du tout d'atteindre le type d'objectifs pour lesquels il a été adopté. Sans vouloir ajouter de nouveaux paliers de bureaucratie et de compétence, je pense que, pour y parvenir, il ne serait pas mauvais de jeter un coup d'oeil sur ce règlement, d'examiner comment il est mis en oeuvre et comment on peut le respecter, car il semblerait que le problème soit qu'on ait tendance à passer et repasser sans cesse la même chanson canadienne.

Je pense que ce serait relativement possible et que ce serait une piste éventuelle pour aider la radio commerciale. Je ne sais pas s'il est possible d'apporter d'autres types de changements, mais ça pourrait certainement être utile.

Le président: C'est ensuite au tour de M. Hornsby, puis de M. Knopf et, enfin, à celui de M. Flohil.

M. Richard A. Hornsby: Merci, monsieur le président.

Monsieur Siksay, je suis d'accord avec ce qu'a dit M. Menzies. Je pense que, dans notre industrie commerciale canadienne, il y a les noms qui ont été mentionnés tout à l'heure et que vous connaissez aujourd'hui grâce au règlement qui a été mis en place vers la fin des années 60 et le début des années 70, pour créer l'industrie de la musique. C'était pitoyable avant ça; cette industrie était absolument inexistante.

Je serais vraiment en faveur de jeter un autre coup d'oeil pour voir comment nous pourrions en fait essayer; il ne s'agit pas du règlement; il s'agit en fait d'aider les stations commerciales à créer davantage de débouchés pour les talents canadiens qu'il pourrait y avoir dans ces autres catégories de musique. Nous sommes à nouveau obligés de faire un classement des différents types de musique. Je pense que c'est un terrain très glissant. On devrait embrasser tous les types ou beaucoup de types de musique, qu'il s'agisse de musiciens folk, qui abondent au Nouveau-Brunswick, ou d'autres musiciens, avec le type de mélange ethnique qu'il y a au Nouveau-Brunswick, qui est très différent de ce qui se fait à Toronto ou à Vancouver. Je voudrais que ce soit reflété, mais ce ne l'est pas.

En ce qui concerne la présence de CBC/Radio-Canada dans ma province, il n'y a pas d'installations d'enregistrement de CBC dans ma province. Je dois convaincre la société de venir de Halifax. Elle ne vient pas cette année. On n'entendra pas d'enregistrement d'un compositeur ou interprète de musique classique du Nouveau-Brunswick sur les ondes pendant tout cet exercice financier.

Je pense que les stations de la radio commerciale auraient peut-être un créneau dans lequel on pourrait se mettre à faire la promotion du contenu canadien.

Le président: Monsieur Knopf, puis M. Flohil.

M. Howard Knopf: En ce qui concerne l'orchestre, monsieur Siksay, de nombreuses personnes sont trop jeunes pour savoir combien nous avons perdu au cours des 40 ou 50 dernières années. La nomination récente de Chris Boyce, qui est le directeur de la programmation à CBC/Radio-Canada, a été très médiatisée; c'est apparemment un jeune homme très brillant. Il a 36 ans. Il est né plusieurs années après qu'Igor Stravinsky ait enregistré la symphonie de chansons avec l'orchestre de CBC/Radio-Canada, en 1963. C'est un des grands enregistrements du XX^e siècle par le plus grand musicien — excusez-moi, monsieur Flohil — du XX^e siècle. Je ne pense pas que quiconque le conteste, sauf vous.

Des voix: Oh, oh!

M. Howard Knopf: Sérieusement, c'était un moment légendaire pour le Canada — un moment légendaire! Cet enregistrement me fait

monter les larmes aux yeux chaque fois que je l'entends, tellement il est beau.

Que s'est-il passé? L'année suivante, CBC/Radio-Canada a réduit cet orchestre. C'est ainsi au Canada. Maintenant, le peu qu'il nous reste de cette tradition est sur le point de disparaître. Pendant ce temps-là, en Europe, la BBC a cinq orchestres et un choeur, si je ne me trompe. La France et l'Allemagne ont de nombreux orchestres radiophoniques de très haut calibre. Il semblerait que nous n'ayons même pas les moyens d'en avoir un seul. Comme je l'ai mentionné, on dépensera davantage en droits d'auteur supplémentaires qu'on économisera en supprimant cet orchestre, sans compter d'autres dépenses plus élevées.

On ne peut pas revenir en arrière jusqu'en 1963, ni réincarner Igor Stravinsky, mais nous ne sommes pas obligés pour autant d'enterrer totalement cette tradition.

• (1640)

Le président: Monsieur Flohil, puis M. Kulawick.

M. Richard Flohil: L'usage que fait la radio commerciale de la musique a deux buts: l'un est de définir l'audience qu'elle propose aux annonceurs et veut leur faire accepter, et l'autre est que la radio commerciale utilise la musique pour éviter que les messages publicitaires s'enchaînent sans interruption. Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, et comme d'autres l'ont mentionné également, il y a des centaines d'artistes qui ne reçoivent aucun temps d'antenne et qui sont pourtant des artistes et des compositeurs de qualité.

Je suis vraiment désolé de cette intrusion dans le carré de sable du milieu de la musique classique. En fait, ce milieu doit partager ses richesses. Ça fait partie du jeu.

M. Knopf vient de faire un autre commentaire que j'ai réfuté sur un site Web de l'industrie, à savoir que les redevances supplémentaires que CBC/Radio-Canada devrait payer à la SOCAN mangeraient toutes les économies. Je pense que c'est de la foutaise. Les droits d'auteur que verse CBC/Radio-Canada à la SOCAN sont basés sur un tarif qui est basé lui-même sur la population du Canada. La société d'État devra peut-être renégocier le contrat si elle diffuse une gamme plus large de musique. Elle peut très bien le faire par l'intermédiaire de la Commission du droit d'auteur. Je ne sais pas si ce sera le cas. Il n'y aurait toutefois pas d'augmentation dans l'immédiat.

Le président: Merci.

Monsieur Kulawick, pour la conclusion de la réponse à cette question.

M. Geoff Kulawick: À propos du dernier commentaire de M. Flohil, si le tarif était augmenté, la différence reviendrait aux paroliers et ce ne serait pas un mal, car les créateurs de chansons folk sont tout aussi intéressants que les compositeurs de musique classique, à mon sens.

L'autre commentaire que je voulais faire, c'est qu'il semblerait qu'on ne soit pas d'accord sur ce qui est bon pour les auditeurs de musique classique et ce qui est bon pour les compositeurs et les interprètes de musique classique. Le problème avec les changements qui seront apportés à CBC/Radio-Canada vient de certains musiciens classiques. Je pense que ces changements pourront avoir un avantage net, car très peu de Canadiens sont initiés à la musique classique si ce n'est pas dans le cadre d'un forum sans lequel ils n'auraient pas automatiquement eu de contact avec cette musique. Il n'y a maintenant plus de jeunes ni de représentants de diverses ethnies qui écoutent Radio 2 de CBC, car la chaîne ne leur donne aucune raison de le faire.

Si la programmation de Radio 2 de CBC était plus variée, y compris en matière de musique classique, et que d'autres genres donnaient un reflet plus complet de la société canadienne, on pourrait constater que des néo-Canadiens originaires des Antilles, par exemple, écouterait une émission qu'ils adorent parce qu'ils peuvent s'identifier à elle personnellement et qu'ils suivraient également l'émission de musique classique parce qu'ils ont laissé leur radio branchée sur cette station; ils entendraient peut-être alors Tchaïkovsky pour la première fois joué par des musiciens canadiens. Ça pourrait être de nouveaux amateurs de musique classique qui pourraient acheter des billets de concert ou des CD enregistrés par un compositeur de musique classique canadien. Ce changement pourrait donc élargir l'audience pour la musique classique et la rajeunir. Ce serait très intéressant pour les musiciens classiques que je connais et avec lesquels je travaille. Ils aiment beaucoup voir des jeunes assister à leurs spectacles et découvrir leur musique.

• (1645)

Le président: Merci.

Je donne maintenant la parole à M. Chong.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Merci, monsieur le président.

De combien de temps est-ce que je dispose?

Le président: Nous devons normalement disposer de cinq minutes, mais je vous accorderai un peu plus de temps en raison de la longueur de certaines des questions et réponses. Je vous ferai cadeau de deux minutes supplémentaires à ce tour ce table-ci.

L'hon. Michael Chong: Je ne ferai pas de commentaires normatifs sur les types de musique qui sont bons ou ceux qui ne le sont pas. Je laisserai cette discussion à d'autres personnes.

Je pense qu'en l'occurrence, la situation n'est pas idéale du tout, car nous montons un milieu musical contre un autre. À mon avis, la meilleure solution pour CBC/Radio-Canada aurait été d'établir une troisième station FM, en anglais et en français, pour mettre en évidence d'autres genres de musique. Si l'espace nécessaire n'est pas disponible, les ondes sont la propriété de l'État. Les radiodiffuseurs reçoivent un permis pour emprunter les ondes sur lesquelles ils diffusent, et je pense que, pour une collectivité de 33 millions de personnes, nous pourrions certainement avoir une troisième station radio d'État.

Cela dit, l'autre problème qui se pose, c'est que les stations radio existantes ne couvrent pas tout le pays. Dans de nombreuses régions du pays, on ne peut pas écouter Radio 2 de CBC. On ne peut pas écouter la *Première Chaîne* ou *Espace Musique*, dans de nombreuses régions, en dehors du Québec. C'est l'autre volet du problème. On ne donne même pas une couverture complète aux stations radio qui existent.

Je le fais remarquer à tous les comités où on discute de radio, car ça nous fait honte. Certains pays et États comme le Royaume-Uni ont cinq stations et ont une part de marché de plus de 50 p. 100. C'est ce qu'il faut examiner quand on discute de l'orientation à donner à la radio de CBC/Radio-Canada pour l'avenir.

Ma question est la suivante: est-ce que les changements qui ont été mis en place à Radio 2 augmenteront la part de marché de cette station? Cette part de marché est actuellement de 3 ou 4 p. 100. Je me demande si vous avez l'impression que ces changements augmenteront sa part de marché. Si vous estimez que non, que suggérez-vous que fasse la direction de CBC/Radio-Canada pour augmenter cette part de marché?

Le président: Monsieur Flohil.

M. Richard Flohil: Je ne sais pas si la direction de CBC/Radio-Canada considère un accroissement de sa part de marché comme une fin en soi. Je pense que les changements qui sont proposés augmenteront sa part de marché. Je n'ai aucun doute à ce sujet, mais ce n'est pas vraiment l'objectif.

Nous avons mentionné l'exemple du Royaume-Uni avec ses cinq chaînes radio, ses orchestres et ses groupes choraux, et c'est très bien. Au Royaume-Uni, la radio d'État est financée d'une façon tout à fait différente de celle qui a cours dans notre pays. Au Canada, plusieurs gouvernements successifs ont refusé de donner à CBC/Radio-Canada des garanties financières à long terme, mettant la société dans la quasi impossibilité de faire de la planification à long terme.

Le budget est déposé et une somme précise est affectée à CBC/Radio-Canada. L'année suivante, cette somme sera peut-être augmentée ou réduite. Il semble que, traditionnellement, le budget ait été réduit. Un engagement financier garanti en faveur de la radio publique au Canada est ce qui importe, en l'occurrence.

Le président: Monsieur Menzies, puis Mme Whyte.

M. Ian Menzies: J'approuve certainement les derniers commentaires que mon collègue a faits à ce sujet. Si j'étais sûr que les nouvelles initiatives de programmation de Radio 2 de CBC feraient augmenter sa part de marché, je serais le gérant d'un beaucoup plus grand nombre d'artistes à succès, je présume. C'est difficile de prévoir ce genre de chose.

À mon avis, c'est à peu près aussi difficile que de prévoir si tel artiste réussira, attirera une foule de fans autour de lui et aura une longue carrière alors qu'un autre artiste n'y arrivera pas. Comme l'a fait remarquer M. Knopf, certaines personnalités classiques disparaîtront à la suite de ces changements, et je trouve que c'est une honte.

Pour revenir à l'exemple de la radio de la BBC, ses grands spectacles, les Charlie Gillets, les Andy Kershaws, etc., sont parmi la brochette de vedettes qui animent des émissions. La BBC a des Peter Mansbridge à chaque émission importante, ou elle utilise beaucoup des animateurs vedettes.

Je pense que la programmation d'émissions thématiques, même si l'émission est fondée sur un thème général, serait pour CBC/Radio-Canada une façon d'arriver à accroître sa part de marché à la suite des changements qu'elle met en place.

Il y a un sujet qui n'a pas encore été abordé dans ce groupe-ci, et que je mentionnerai rapidement; c'est, à mon avis, un modèle impressionnant; il s'agit de CKUA. Je suis revenu m'installer en Alberta, ma province natale, il y a trois ans. Cette station existe depuis 85 ans sans interruption. Elle est actuellement entièrement financée par des dons et des promesses de dons. Elle a des émissions thématiques mais, pendant ses heures de grande écoute, c'est-à-dire de 7 heures à 18 heures, la programmation est éclectique. Elle n'est jamais prévisible. Elle couvre tout, dans certains paramètres. Il y a certaines choses qu'on n'entend pas mais ce qui en fait le succès, ce sont les animateurs. Les animateurs sont là pour l'émission du matin, pour l'après-midi. L'animateur ne dit pas « Je passe du blues; Je passe de la musique folk; Je passe ceci ou cela », mais il se présente et donne son avis à propos de la musique qu'il proposera... Il dit par exemple qu'il passera de la musique d'opéra et du jazz à cappella, suivis de musique folk bulgare puis de Led Zeppelin. Les animateurs travaillent seulement dans des blocs de programmation. Ils ont une audience très fidèle et je pense que ça réussit très bien.

Par conséquent, les animateurs sont importants, quoique je pourrais très bien dire à l'avance que tel animateur fera un tabac alors que tel autre ne réussira pas.

•(1650)

Le président: Je donnerai la parole à Mme Whyte mais, avant cela, M. Scott a attiré mon attention sur quelque chose. Nous n'avons plus d'exemplaire papier de notre rapport sur notre radiodiffuseur public au XX^e siècle. Vous pouvez lire ce rapport sur le site Web de notre comité. Il s'y trouve. Il y est notamment question d'un financement durable à long terme, car c'est la suggestion qui a été faite au comité. Je suis ici depuis cinq ans seulement, mais c'est le commentaire que j'entends depuis cinq ans. Je pense que ça avait déjà commencé avant. Il y a différentes suggestions que vous pourriez trouver intéressantes. Vous pourriez donc aller y jeter un coup d'oeil.

Je m'excuse pour l'interruption.

Vous avez la parole, madame Whyte.

Mme Ingrid Whyte: Ça ne fait rien. Je voulais seulement faire un commentaire sur la question concernant la création de Radio 3, abordée par deux ou trois membres du comité. J'ai certaines inquiétudes à ce propos, uniquement à cause du type de commentaires que j'ai entendus à ce sujet-là, à savoir qu'il y a une station de musique classique, puis qu'il y a tout le reste. Je ne pense pas vraiment que ça résoudre des problèmes. Je pense que Radio 2 de CBC, et que toute station radio qui diffuse de la musique, doit diffuser de la bonne musique. Je ne pense pas que c'est en envisageant de transférer tous les autres genres de musique à une Radio 3 qu'on améliorera la collaboration entre nos diverses communautés.

Je regrette ce type de schisme entre les amateurs de musique classique et toutes les autres personnes. Je ne pense pas qu'il s'agisse seulement d'une distinction entre la musique populaire et... Tout le monde doit participer. À l'avenir, il faudra probablement que tous ces groupes collaborent avec CBC/Radio-Canada pour élaborer le type de programmation qui répondra aux besoins d'une collectivité très variée et très large. En faisant de la marginalisation par la création d'un autre réseau, on s'aventurerait sur un chemin glissant, à mon sens.

Le président: Merci.

Monsieur Knopf, puis...

M. Howard Knopf: Oui, j'ai une très brève réponse aux questions très importantes de M. Chong.

Je présume qu'à la vitesse où vont les choses — et ce sera encore bien pire le 1^{er} septembre —, CBC/Radio-Canada perdra l'audience qu'il lui reste actuellement à Radio 2, et ça ne la remplacera pas. Je viens d'apprendre, à ma plus grande consternation, qu'on supprimera Stuart Hamilton et le jeu télévisé sur l'opéra, ce qui mécontentera beaucoup de personnes. Vous pensez avoir reçu beaucoup de lettres jusqu'à présent? Vous en recevrez encore beaucoup plus quand ce sera fait. Pourquoi fait-on cela? Je ne le sais pas.

Je me demande sincèrement pourquoi il y a encore des gens qui écoutent Radio 2. Je l'écoute uniquement pour savoir à quel point cette chaîne périlitera, car je n'ai plus aucune autre raison de l'écouter. Je l'écoute aussi pour entendre l'opéra le samedi après-midi. Je connais toutefois beaucoup de personnes de mon âge, et même des plus jeunes, qui ont tout simplement renoncé à l'écouter. J'ai redécouvert Radio One, si je peux faire des commentaires personnels. J'aime Radio One et je regrette de l'avoir négligée pendant toutes ces années. C'est vraiment bon; on y a maintenu de nombreuses vieilles traditions. J'aimerais que Lister Sinclair soit encore là, mais on ne peut pas le réincarner non plus. C'est toutefois vraiment bon. Radio 2 de CBC est en pleine débâcle.

Jennifer McGuire, qui est revenue aux nouvelles mais qui était, il n'y a pas bien longtemps, un cadre important, aurait dit au cours des dernières semaines quelque chose dans le genre de ce qui suit: « Nous n'avons pas perdu autant d'auditeurs que nous le pensions initialement, mais nous récupérerons plus tard ceux que nous avons perdus ». Je pense qu'elle se trompe, et je ne sais pas pourquoi CBC/Radio-Canada ne publie pas les résultats. C'est un organisme d'État; il devrait être par conséquent plus transparent. Je pense que la chaîne perdra toute son audience actuelle.

•(1655)

Le président: Madame Pierre, puis ce sera tout en ce qui concerne la question de M. Chong.

Mme Joan Pierre: Comme je l'ai signalé, Radio 2 perdra son audience. En fait, nous sommes une nouvelle audience pour Radio 2. Juste pour la programmation de Noël dernier et au cours du mois de l'Histoire des Noirs, quand CBC/Radio-Canada a fait quelque chose sur Radio 2 pour ma communauté, nous avons écouté cette station. Je n'ai en fait jamais été une auditrice très fidèle de Radio 2 jusqu'à il y a deux ans. Cependant, grâce à ces émissions, j'ai d'autres amis qui syntonisent Radio 2 et nous entendons d'autres oeuvres dont nous ignorions l'existence. D'accord, on perd une audience, mais on en gagne d'autres.

Le président: Merci.

C'est maintenant à votre tour, monsieur Bell.

M. Don Bell (North Vancouver, Lib.): Merci.

Merci d'être venus. Nous l'apprécions.

M. Siksay a une posé une des questions que je voulais poser à M. Hornsby au sujet du réexamen du rôle. La question de M. Chong sur la nécessité d'établir une Radio 3 m'a intéressé également. Ce que j'examine, c'est le besoin d'avoir une masse critique pour maintenir un type de marché ou l'autre, si l'on veut.

Je sais que, dans le commerce de détail, les restaurateurs et les détaillants modifient parfois leur présentation parce qu'ils estiment ne pas obtenir la croissance qu'ils visent pour leur part de marché. La plupart des détaillants voient en termes de croissance plutôt que de simple survie, mais ça pourrait être de la survie également. Ils sont soumis à la viabilité du marché qui les concerne et je pense que c'est là que la radio d'État, ou CBC/Radio-Canada, en l'occurrence, offre une alternative, exactement comme la télévision d'État. Il s'agit du partage de cela. Il me semble qu'il faut en outre assez de temps — car c'est de cela qu'il s'agit, de largeur de bande, de temps, d'un mélange des deux, d'un nombre suffisant de chaînes à la télévision — pour pouvoir offrir l'éventail des différents genres que nous souhaitons.

Je trouve que la diffusion de musique classique est un encouragement pour les compositeurs-interprètes de ce domaine. D'après mon expérience, dans les autres secteurs, surtout celui de la musique pop, bon nombre de musiciens sont bien servis par la radio commerciale.

Je suis préoccupé au sujet de cette question du marché. Les membres de la génération du baby-boom ne représentent-ils pas encore la plus grosse partie du marché? D'après toutes les statistiques démographiques que je vois en termes de population — je ne dis pas de marché, mais en terme de population —, les membres de la génération du baby-boom sont majoritaires; étant donné qu'ils ont eu moins d'enfants et leurs enfants aussi, ça produit un effet dit « champignon »: il y a la tête puis il y a la queue.

Je pense que la radio commerciale ne sert plus aussi bien la tête qu'avant car, quand j'étais jeune, le genre préféré était le rock and roll alors que maintenant, je m'intéresse à nouveau à la musique classique et à la musique folk, ainsi qu'à quelques autres genres. On ne nous offre pas ce service.

Une masse critique est-elle essentielle? Si on enlève par exemple le temps disponible actuellement sur Radio 2 pour l'Orchestre radiophonique de CBC/Radio-Canada... J'ai signalé à la dernière séance que j'avais assisté à un concert au Chan Centre et qu'on y jouait de la musique populaire et semi-populaire de type orchestral. C'était très stimulant à entendre, mais c'était dans un contexte différent. Je pense qu'il faut faire ce qu'on peut. Il faut maintenir cet orchestre en vie. Il a une belle tradition, et c'est le dernier des orchestres radiophoniques. Une masse critique est-elle nécessaire pour maintenir cette possibilité?

Madame Whyte, vous avez fait le commentaire suivant: « Aussi longtemps que Radio 2 de CBC continuera de considérer la musique classique comme sa pierre angulaire », je pense que ce sont les termes que vous avez employés. Je me demande quelle masse critique est nécessaire pour maintenir cette pierre angulaire. Entre 10 heures et 15 heures, la plupart des personnes travaillent et les étudiants sont à l'école; en outre, je sais que les plus jeunes écoutent leur musique sur leur iPod, sur leur ordinateur, et sous d'autres formes, tout en étudiant.

J'espère que c'est clair. Je ne sais pas qui peut répondre à cette question.

• (1700)

Le président: C'était une très longue question.

M. Don Bell: Ne reste-t-il plus assez de temps pour les réponses?

Le président: Presque plus, car la question a duré presque quatre minutes, mais je laisserai un peu plus de temps. Je pense qu'il est très important de répondre à ces questions.

Allez-y, monsieur Hornsby.

M. Richard A. Hornsby: Merci. Je tenterai le premier d'y répondre, du moins en partie.

Un facteur — et je présume que c'est l'éducateur qui parle —, c'est que l'audience vieillissante dont il est question vieillit continuellement davantage. Un fait au sujet de la musique classique est que ce n'est pas le genre de musique auquel pourrait s'accrocher un jeune canadien typique de 12 ans. Un jeune de 10 à 12 ans typique n'aime pas non plus le brocoli. C'est une question de contact, car il semblerait qu'au bout d'un certain temps, les gens soient attirés.

Nous ne perdrons pas ces auditeurs. Ils ne disparaîtront pas; les effectifs sont renouvelés continuellement. C'est le style de musique à laquelle les gens ont tendance à s'intéresser. Même mes collègues et mes amis qui ne sont pas musiciens, mais qui sont tous dans la trentaine et la quarantaine, se mettent à aller à des concerts de musique classique pour la première fois, car c'est la bonne période de leur vie pour découvrir ce style de musique. Ça marche pour eux.

La musique classique existe depuis plus d'un millénaire. Elle n'est pas susceptible de disparaître du jour au lendemain; elle restera là. Je ne sais pas très bien si je réponds à votre question correctement, mais si vous me demandez si une masse critique est essentielle, toujours à titre d'éducateur, je pense qu'il y en aura toujours une. C'est principalement dû au fait que, depuis le milieu du XX^e siècle, une très grosse partie de notre consommation de divertissements et de culture est devenue commerciale et qu'un plus petit pourcentage de personnes sont initiées à la musique classique.

Je pense que c'est à peu près le même argument qu'en ce qui concerne les musées, par exemple: quel pourcentage de la population représentent ceux qui vont visiter les musées et combien de personnes répondent, dans le cadre d'un sondage, qu'il devrait y avoir un musée dans leur localité? Ces dernières seraient probablement beaucoup plus nombreuses que celles qui ont effectivement franchi la porte d'un musée; ça ne les empêche toutefois pas de penser qu'il doit y avoir des musées.

Je me rends parfaitement compte que c'est également vrai pour la musique classique, mais je ne pense pas qu'elle disparaisse. On n'en voit aucun signe. Comme je l'ai mentionné, je rentre d'un cours que je suis allé donner à 400 enfants, au nord de Toronto, des enfants de tous les groupes ethniques possibles et imaginables. Ils jouent ces instruments et ils jouent ce style de musique.

En conclusion — parce que je suis également musicien de jazz et que je représente aussi les musiciens qui jouent de la musique pop par le biais de l'association professionnelle —, ce n'est pas un commentaire partisan que je fais — je pense que la musique classique est parfois associée surtout aux personnes âgées qui entrent dans des foyers, mais comme quelqu'un l'a signalé, ce n'est pas vrai.

Le président: Monsieur Menzies, puis M. Knopf.

M. Ian Menzies: Merci.

Je ne ferai pas de commentaires sur la question de la masse critique en rapport avec les blocs de temps d'antenne, mais je voudrais en faire un qui donnera au moins mon opinion sur l'orchestre radiophonique. Je ne suis pas très impliqué dans la musique classique, quoique je l'apprécie et que, comme je l'ai mentionné, certains artistes aient dernièrement fait des enregistrements avec des ensembles de musique classique ou des ensembles à cordes. Je conçois que ça puisse être un rôle pour un orchestre radiophonique.

Il reste toutefois de nombreux orchestres radiophoniques, et CBC/Radio-Canada pourrait peut-être se servir d'une partie des économies réalisées pour apporter un soutien supplémentaire à d'autres orchestres — comme l'Orchestre symphonique de Vancouver, etc. —, en leur donnant davantage d'occasions de soutenir de nouvelles oeuvres qui pourraient être enregistrées et diffusées, le type d'activité qui était, je présume, la pierre angulaire de ce que faisait l'orchestre radiophonique.

Je ne suis certainement pas violemment opposé à l'orchestre radiophonique. Ce qui importe, c'est de savoir ce qu'on peut faire avec d'autres ensembles classiques existants pour renforcer leur réalité. Si CBC/Radio-Canada peut faire cela à toute une série d'autres ensembles ou orchestres, je pense que ce serait un gain net, quoique je sois heureux de ne pas être le premier violon de l'orchestre radiophonique.

M. Howard Knopf: Merci pour la question.

Je suis entièrement d'accord avec ce qu'a dit Richard Hornsby. On attirerait certainement beaucoup plus de visiteurs au Musée des beaux-arts en confiant la gestion à la Société Disney et en y organisant plein d'expositions sur Mickey, mais là n'est pas la question. Nos contribuables veulent un musée des beaux-arts, même s'il est rempli d'oeuvres de qualité. Nous ne reléguons pas tout l'art européen à l'antichambre entre 10 heures et 15 heures pour le remplir d'expositions de type Disney pendant la journée. Nous pourrions avoir un plus grand nombre de visiteurs dans nos parcs nationaux en en confiant la gestion à Canada's Wonderland et s'il y avait des concessions McDonald, mais nous ne voulons pas de ça.

Je pense qu'il y aura toujours une petite élite — je déteste employer ce terme — pour apprécier les oeuvres les plus raffinées dans les arts et la culture. Je pense que c'est la tâche de CBC/Radio-Canada de régler ce problème, car c'est la raison pour laquelle la société reçoit 1,5 milliard de dollars par an venant des poches des contribuables. Si elle ne le règle pas, elle n'a pas besoin de subventions; il faut la laisser être en concurrence avec Moses Znaimer, Garth Drabinsky et Canada's Wonderland, et avec tous les autres qui font très bien les attractions commerciales.

Par conséquent, il y a un noyau, il y a un créneau, et je ne pense pas qu'il faille trop se préoccuper de savoir s'il est de 3 p. 100, de 4 p. 100 ou de 2,9 p. 100. Il faut tout simplement que ça se fasse, aussi longtemps que CBC/Radio-Canada existera.

• (1705)

Le président: Je donne maintenant la parole à M. Del Mastro.

M. Dean Del Mastro (Peterborough, PCC): Merci, monsieur le président.

Nous examinons en quelque sorte la décision concernant Radio 2 de CBC et aussi celle concernant l'orchestre. J'apprécierais d'obtenir des réponses assez concises, car il ne nous reste plus beaucoup de temps.

La première question que j'aimerais poser est la suivante: est-ce qu'à votre avis l'Orchestre radiophonique de CBC/Radio-Canada est une institution nationale?

M. Richard Flohil: Absolument pas. La plupart de ses membres travaillent également dans d'autres orchestres. Par conséquent, ça ne représenterait pas une masse importante de chômage, quoique ça se solderait par une perte de revenus. Je pense qu'il y a de nombreux orchestres dans ce pays — y compris à Montréal, à Toronto et à Vancouver —, dont certains ont un niveau égal à celui de l'Orchestre radiophonique de CBC/Radio-Canada. On n'a donc aucune excuse pour maintenir cet orchestre en vie à un coût aussi élevé.

Si je peux faire un commentaire au sujet de la transparence, il paraît que l'audience hebdomadaire pour l'émission *Two New Hours* de CBC, qui se spécialise dans la musique électronique ou expérimentale, est de moins de 2 000 auditeurs, dans un pays de 33 millions d'habitants. C'est une émission pour laquelle il y a deux animateurs, un budget pour commander des oeuvres, un budget pour payer les exécutants pour jouer ces oeuvres, mais personne ne l'écoute. Excusez-moi.

M. Dean Del Mastro: Y a-t-il d'autres réponses?

M. Richard A. Hornsby: L'orchestre est composé de certains des meilleurs musiciens de la région de Vancouver. Presque tous les musiciens d'orchestre canadiens ont plus d'un emploi. Par conséquent, ça n'a pas vraiment...

M. Dean Del Mastro: Est-ce une institution nationale?

M. John Hornsby: C'est une institution nationale, car c'est le seul orchestre radiophonique qui reste. Comme je l'ai déjà mentionné, il faudrait plutôt examiner sa situation et le renforcer.

M. Howard Knopf: Je suis d'accord avec ce que M. Hornsby vient de dire. Nous avons, paraît-il, un orchestre national ici. Malheureusement, le chef actuel ne s'intéresse pas à la musique qui a été écrite après l'époque de Mendelssohn, et en tout cas pas à la musique contemporaine canadienne, mais c'est un bon violoniste. Nous devons bien l'accepter. Un jour peut-être la situation changera ici et nous pourrions avoir un deuxième orchestre national.

M. Dean Del Mastro: J'ai une autre question à poser, mais je sais que le président m'interrompra.

M. Howard Knopf: Si vous me permettez de faire rapidement un commentaire à l'intention de M. Flohil, l'émission *Two New Hours* avait, si je ne me trompe, des cotes d'écoute très élevées selon les critères de CBC/Radio-Canada, ce qui ne veut pas dire...

M. Ian Menzies: Je présume — et ce n'est qu'une présomption — que l'orchestre philharmonique local a probablement tout autant d'importance pour la plupart des amateurs de musique classique que le soi-disant orchestre radiophonique national. On n'a pas de données à ce sujet, mais c'est ce que je présume.

Pour ma part, en tant qu'amateur plutôt occasionnel de musique classique, j'accorde davantage d'attention à l'Orchestre philharmonique de Calgary, à l'Orchestre philharmonique d'Edmonton et à ce qui se passe dans ma région, en matière de musique classique. Je ne m'investis pas vraiment dans l'orchestre radiophonique.

Mme Joan Pierre: Je dois reconnaître que c'est un trésor national.

Mme Ingrid Whyte: Je pense que c'est une institution nationale mais, sauf votre respect, j'estime que ce n'est pas vraiment la question. Je pense que les sommes nécessaires à notre époque pour financer cet orchestre sont colossales. Il y a d'excellents orchestres à travers le pays qui ont de la difficulté à avoir un public. Ils méritent d'être écoutés sur le réseau de notre radiodiffuseur national.

M. Geoff Kulawick: Je suis entièrement d'accord. Je pense que d'autres orchestres sont tout aussi viables et jouent de la musique tout aussi intéressante, et un grand nombre de musiciens jouent à la fois dans l'orchestre de Vancouver et dans l'Orchestre radiophonique de CBC/Radio-Canada.

M. Dean Del Mastro: La raison pour laquelle je pose cette question c'est que, si c'est une institution nationale, j'estime que c'est une raison pour devoir collectivement se précipiter à son secours. Si c'est un orchestre comme tous les autres, il y a alors les autres orchestres.

Nous préparerons un rapport lorsque les audiences seront terminées. Je pense que ceci est une plate-forme. Je suis sensible à des commentaires comme ceux que M. Flohil a faits. On ne devrait pas dire quoi faire à CBC/Radio-Canada. Nous avons créé une plate-forme pour permettre à certaines personnes de donner leur avis. Je pense qu'il est essentiel de déterminer si ce n'est pas une institution nationale. À l'extérieur de Vancouver, les opinions diffèrent à ce sujet. À Vancouver, l'opinion est unanime: c'est une institution nationale.

Monsieur Flohil, Radio 2 de CBC a une audience radio de 3 p. 100. J'approuve un commentaire que M. Knopf a fait, à savoir qu'il ne faut pas évaluer uniquement cela, quoique je sois convaincu que si on mettait des montagnes russes dans certains parcs, ils attireraient un plus grand nombre de personnes, et je serais peut-être une d'entre elles. Je plaisante.

Que faut-il faire pour obtenir plus de 3 p. 100? Un outil éducatif avec une audience radio de 3 p. 100 pose, à mon avis, un défi. Pourquoi maintenir l'institution nationale qu'est Radio 2 si on n'arrive pas à obtenir plus de 3 p. 100 d'audience?

• (1710)

M. Richard Flohil: Ma réponse est qu'on élargit... Radio One est devenue surtout une chaîne d'information et, comme vous l'avez mentionné, elle fait de l'excellent travail. Si on élargit l'éventail musical de Radio 2, on a de très sérieuses chances d'augmenter sa part de marché jusqu'à au moins 6 p. 100 ou 8 p. 100 d'ici trois à cinq ans, ce qui serait probablement viable.

M. Dean Del Mastro: Y a-t-il d'autres commentaires?

M. Ian Menzies: Je répéterai qu'il faut des animateurs... Regardez Radio One. Voyez Stuart McLean et Shelagh Rogers. Je pense que c'est à cela que CBC/Radio-Canada est associée dans l'esprit de bien des personnes.

Shelagh Rogers peut faire n'importe quoi dans son émission. Elle peut siffler dans le vent. Elle peut faire tout ce qu'elle veut dans son émission et plus ou moins maintenir son audience. Elle fait toutes sortes de choses, et Stuart McLean... Il faut trouver quelqu'un d'autre comme elle; personne n'est éternel.

Je suis sûr qu'elle mérite la retraite, et j'espère qu'elle en profitera, mais la réponse pour Radio 2 repose à mon avis sur les animateurs.

Le président: Allez-y, monsieur Hornsby.

M. Richard A. Hornsby: J'adopte un point de vue légèrement différent sur le principe d'une programmation éclectique pour élargir les audiences.

Les personnes avec lesquelles je discute... sont typiques. Quand on sort pour aller souper, on ne veut pas voir un menu qui propose des fajitas, puis un carré d'agneau à la française... On va dans un restaurant italien ou dans un autre type de restaurant semblable. De nombreuses personnes écoutent...

M. Dean Del Mastro: Est-ce que je pourrais vous faire une proposition? Pour reprendre les paroles d'un artiste dont le nom a été mentionné ce soir, quand un arbre tombe dans la forêt, est-ce que quelqu'un s'en aperçoit? Je pense qu'il est important que nous donnions des plates-formes à ces artistes, mais si personne n'écoute, est-ce que ça ne pose pas un problème?

M. Richard A. Hornsby: Je suppose que ce serait vrai pour toutes les personnes qui se trouvent à cette table, car nous ne représentons pas de toute façon la musique pop. Le nombre de personnes qui écoutent du jazz n'est pas plus élevé que celui des amateurs de musique classique, et certains autres créneaux sont dans la même situation.

Je reviendrais à ce que j'ai dit tout à l'heure: pensons-nous que ça fait partie de notre paysage culturel et faudrait-il supporter ces types de musique en même temps que la musique pop, qui n'a pas nécessairement besoin d'appui?

M. Dean Del Mastro: Je ne présente pas un argument, mais si on peut élargir un peu l'audience, on fait connaître et on fait participer un plus grand nombre d'artistes.

M. Richard A. Hornsby: Pour terminer, je ne pense pas que l'éclectisme soit vraiment ce que nous recherchons. Ça pourrait en fait faire diminuer les audiences, car ça fragmenterait en quelque sorte l'audience. Les personnes qui s'intéressent à la musique classique ne veulent pas entendre Buck 65 dans la foulée.

Le président: Bien.

Si l'un de vous souhaite faire des commentaires, je lui demanderais d'être bref, car nous devons siéger à huis clos. Je dois donner des instructions à mon personnel.

Allez-y, monsieur Kulawick.

M. Geoff Kulawick: Je suis convaincu que le nombre d'auditeurs augmentera pour Radio 2 de CBC. La station attirera une audience beaucoup plus large, d'âges beaucoup plus variés et de différents milieux. Je pense que le nombre d'auditeurs doublera ou triplera.

Je pense également que c'est la raison pour laquelle la direction de CBC/Radio-Canada veut apporter ce changement; c'est parce qu'elle pense que ça élargira son audience et lui donnera plus de pertinence; il faut la laisser faire.

C'est tout ce que j'avais à dire.

•(1715)

Le président: Bien.

Allez-y, madame Whyte.

Mme Ingrid Whyte: Je suis d'accord. Je pense que le marché changera, mais il s'élargira. Je pense toutefois également qu'il n'est pas très équitable de juger notre radiodiffuseur public comme on jugerait un radiodiffuseur commercial, en ce qui concerne la part de marché. Le radiodiffuseur d'État a envers les Canadiens la responsabilité d'être un reflet de notre pays et de rapprocher nos communautés.

Je pense que les Canadiens écoutent la radio et que l'audience s'élargira.

Le président: Bien.

Sur ce, je signale que nous n'avons plus assez de temps pour un autre tour de table. Merci beaucoup pour vos réponses franches. Merci d'être venus et d'avoir fait du beau travail.

Nous suspendrons la séance pendant deux minutes.

[*La séance se poursuit à huis clos.*]

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.